Spécialité : Agronomie

Spécialisation : Ingénierie De l'Elevage

Mémoire de fin d'études

Formation Ingénieur AgroSup Dijon

Formation Initiale

La gestion sanitaire en élevage ovin biologique au Pays Basque : La place du conseil

Stage réalisé du 20/03/2017 au 01/09/2017

Claire Douine

Claire Gaillard

Enseignant référent

26 Boulevard du Docteur Petitjean
21000 Dijon

Florence Hellec

Tuteur de stage

INRA, Unité SAD-ASTER

662 Avenue Louis Buffet
88500 Mirecourt

Claire Manoli

Tuteur de stage

Unité de Recherches sur les Systèmes d'élevage, Ecole Supérieure d'Agricultures, Univ. Bretagne Loire.

55 rue Rabelais
49007 Angers

2017

Remerciements

Je tiens tout d'abord, à remercier mes maîtres de stage, Florence Hellec et Claire Manoli, pour leur accompagnement, leurs précieux conseils pour le rapport, la technique d'enquête et pour la méthode d'analyse, ainsi que leur bienveillance tout au long de ce stage. Un grand merci pour m'avoir permis d'enrichir mes connaissances et de réaliser ce projet avec une grande autonomie.

Je souhaite aussi remercier Félix Müller, du CIVAM BLE (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural Biharko Lurraren Elkartea *(traduction : pour la terre de demain)* au Pays Basque, pour son aide sur le projet et sur le terrain ainsi que pour son accueil chaleureux au Pays Basque.

J'aimerai aussi remercier Christian Nicourt et Jaques Cabaret pour avoir partagé leur savoir et leurs connaissances de l'agriculture au Pays Basque, ainsi que pour les riches discussions que nous avons pu avoir lors de nos rencontres.

Merci également à Tiphaine Le Bris, pour ses conseils qui m'ont aidée à réaliser ce projet. Je remercie également Catherine Experton, responsable élevage de ruminants à l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) et Claire Ruault, sociologue au GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales), pour avoir suivi mon stage et pour leurs remarques qui m'ont permis d'avancer.

Je voudrais aussi remercier M. Isaac et sa femme pour leur accueil au sein de leurs Chambres d'Hôtes durant mes enquêtes. Merci beaucoup pour votre hospitalité et votre générosité. Je remercie de même, tous les agriculteurs, vétérinaires, techniciens et animateurs pour avoir pris le temps de me recevoir et pour nos échanges très enrichissant pour ce travail.

Un grand merci également à toutes les personnes présentes sur le site de Mirecourt, pour leur écoute, les découvertes mais surtout pour tous les bons moments partagés qui ont fait de ce stage, un souvenir inoubliable ! Je remercie particulièrement, mes collègues stagiaires : Gabin, Guillaume, Morgane et Sébastien.

Je remercie également mes tuteurs de stage : Pascal Pierret et Claire Gaillard pour leur confiance, leur accompagnement et leur disponibilité tout au long de ce stage.

Enfin merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont permis la bonne réalisation de ce stage.

Résumé

Pour gérer la santé de leur troupeau, les éleveurs biologiques de bovins et d'ovins allaitants ont une approche multifactorielle de la santé animale, créée à partir de leur expérience. Afin d'améliorer leur système ou d'innover, ces éleveurs vont se tourner vers des formations, des groupes d'échanges ou des professionnels de la santé animale pour avoir des conseils ou acquérir de nouvelles compétences. Nous nous sommes donc demandé quelles sont les pratiques sanitaires des éleveurs ovins laitiers biologiques au Pays Basque et comment ces éleveurs intègrent les conseils et les formations dans leurs pratiques sanitaires. Afin de répondre à ces problématiques, des entretiens avec une approche compréhensive et systémique, prenant en compte la diversité des systèmes d'élevages et permettant de comprendre les pratiques utilisées dans la gestion sanitaire des éleveurs, ont été réalisés auprès de huit éleveurs du Pays Basque. Les pratiques des éleveurs basques sont majoritairement liées à l'alimentation, à la conduite des animaux de renouvellement, à la main d'œuvre présente sur l'exploitation et au parasitisme. De plus, comme ils ont peu de référents en santé animale, ils vont se tourner vers l'association CIVAM BLE et les intervenants rencontrés lors de formation quand ils ont besoin d'un conseil. Des études complémentaires sont nécessaire pour comprendre l'influence du conseil et les préoccupations des éleveurs en santé animale.

Mots clés : élevage laitier ; enquête qualitative ; formations ; parasitisme ; pratiques agricoles

Abstract

Organic livestock farmers use a multifaceted approach to animal health, based on their experience. To improve their system and innovate, farmers join discussion groups or they undergo training or ask animal health professionals for advice or to gain new skills. This study analyzed animal health management in dairy sheep flocks in the Pays Basque region and how breeders integrate advices and training into their flock health regime. Comprehensive and systematic interviews were conducted with eight farmers in the pays Basque region, to study the diversity of livestock systems and to understand the various practices used to manage animal health. Basque farmers primary health management concern included feeding, replacement animal breeding, personal work on the farm and parasitism. These farmers had typically less access to advisors however they access advice from the CIVAM BLE association and animal health professionals met during training. Future research on this area should seek to be understand the influence of different advice and animal health preoccupations for farmers on different area.

Key words: dairy livestock; qualitative study; training; parasitism; agricultural practices

Sommaire

Remerciements....

Résumé....

Abstract....

Liste des tableaux....

Liste des figures....

Liste des abréviations....

Introduction....1

1. Bibliographie....2

1.1. Le contexte de l'étude....2

1.1.1. La règlementation de la gestion sanitaire en agriculture biologique....2

1.1.2. La filière ovine biologique dans les Pyrénées Atlantiques....3

1.2. Les pratiques sanitaires des éleveurs biologiques....4

1.2.1. La conception de la santé....4

1.2.2. L'influence de l'expérience des agriculteurs....5

1.2.3. Le rôle des groupes d'échanges et des formations dans les pratiques sanitaires des éleveurs....5

1.2.4. Le rôle des experts en santé animale dans les pratiques sanitaires des éleveurs....7

1.3. La gestion du parasitisme en élevage biologique....8

1.3.1. Les traitements pour lutter contre les antiparasitaires et réduire leurs impacts....9

1.3.2. Le renforcement immunitaire des animaux....9

1.3.3. La gestion du pâturage....10

1.4. Problématiques et hypothèses....10

2. Matériels et méthode....11

2.1. Constitution de l'échantillon....11

2.2. Méthode de l'entretien : une approche compréhensive et systémique....12

2.3. Création d'une grille d'entretien....13

2.4. Analyse des résultats....13

3. Résultats 14
3.1. Caractérisation de l'échantillon 14
3.1.1. Caractéristiques des structures rencontrées 14
3.1.2. Plusieurs périodes de conversion 15
3.1.3. Des élevages majoritairement sous cahier des charges 16
3.1.4. Caractéristiques techniques des élevages enquêtés 16
3.1.5. Les principales maladies présentes chez les éleveurs enquêtés 17
3.2. La conduite d'élevage et la santé du troupeau 17
3.2.1. L'alimentation, un levier majeur pour un troupeau en bonne santé 18
3.2.1.1. Ne pas pousser les animaux : gérer le niveau d'alimentation 18
3.2.1.2. Utilisation de compléments alimentaires à base de plantes et de minéraux 19
3.2.1.3. Le cas particulier des agnelles de renouvellement 19
3.2.2. Traitements et soins des animaux 20
3.2.2.1. Une intervention non systématique 20
3.2.2.2. Les traitements antibiotiques et les huiles essentielles 21
3.2.2.3. Les autres méthodes dites alternatives 21
3.2.2.4. La nécessité d'une formation et des tests pour les utiliser 22
3.2.3. Un exemple de gestion sanitaire : La gestion du parasitisme 22
3.2.3.1. Une gestion du parasitisme par le pâturage 23
3.2.3.2. La coproscopie : un moyen de détection du parasitisme 23
3.2.3.3. Les traitements antiparasitaires 24
3.3. Les relations socio-professionnelles 25
3.3.1. Les formations permettent d'acquérir de nouvelles connaissances 25
3.3.2. Les référents en santé animale 26
3.3.2.1. La relation avec le vétérinaire 26
3.3.2.2. Les référents rencontrés lors de formations organisées par le CIVAM BLE 26
4. Discussion 28
4.1. Caractérisation de l'échantillon 28

4.2. Les pratiques sanitaires des éleveurs ovins lait bios du Pays Basque 29
4.2.1. L'importance de l'alimentation 29
4.2.2. La conduite des animaux de renouvellement 30
4.2.3. La main d'œuvre présente sur l'exploitation 30
4.2.4. Des niveaux d'utilisation des traitements antiparasitaires différents 31
4.3. L'influence des formations organisées par le CIVAM BLE sur ces pratiques 32
Conclusion 33
Références bibliographiques : .....
Annexes .....

Liste des tableaux

Tableau 1 : Pratiques de gestion de pâturage pour limiter l'infestation des parasites 10
Tableau 2 : Caractéristiques de l'échantillon 15
Tableau 3 : Caractéristiques techniques des élevages rencontrés 16
Tableau 4 : Détail de la phytothérapie et des compléments alimentaires utilisés par les éleveurs enquêtés 19
Tableau 5 : Les pratiques pour lutter contre le parasitisme en fonction de la main d'œuvre disponible 24
Tableau 6 : Pratiques pour lutter contre le parasitisme en élevage ovin 32

Liste des figures

Figure 1 : Carte du Pays Basque 12
Figure 2 : L'hexagone de l'écopathologie (Marzin, 1994) 29

Liste des abréviations

AB : Agriculture Biologique

AOP : Appellation d'Origine Protégée

ASTER : AgroSystèmes TErritoires Ressources

Bio : biologique

BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole

BTA : Bac Technique Agricole

BTS ACSE : Brevet de Technicien Supérieur Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation

CETA : Centre d'Etude Technique Agricole

CIVAM BLE : Biharko Lurraren Elkartea *(traduction : pour la terre de demain)*

CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

COPPECS : CO-régulation Publique Privée du Conseil et des Standards pour la santé animale en élevage biologique

ESA : Ecole Supérieure d'Agronomie

GAB : Groupement des Agriculteur Biologique

GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

GDS : Groupement de Défense Sanitaire

GEDA : Groupe d'Etude et de Développement Agricole

GERDAL : Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Locales

Ha : Hectare

IGP : Indication Géographique Protégée

INAO : Institut National des Appellations d'Origine

INRA : Institut National de Recherche Agronomique

ITAB : Institut Technique de l'Agriculture Biologique

SAD : Sciences pour l'Action et le Développement

SAU : Surface Agricole Utile

SFP : Surface Fourragère Principale

UMO : Unité de Main d'Œuvre

Introduction

Aujourd'hui, un des enjeux majeurs en santé animale est de réduire l'utilisation de traitements chimiques comme les antibiotiques ou les anthelminthiques de synthèse pour éviter les résistances et donc conserver l'efficacité de ces traitements en santé humaine et animale tout en respectant l'environnement.

L'agriculture biologique est un terrain d'étude privilégié car les traitements chimiques de synthèse doivent être réduits au maximum. Les éleveurs ont donc développé des gestions sanitaires plus respectueuses de l'environnement basées sur d'autres méthodes, comme les médecines dites alternatives à la médecine classique vétérinaire, ou la méthode Obsalim®[1]. De plus le conseil en agriculture biologique est récent et diffère du conseil en agriculture conventionnelle car les éleveurs biologiques ont une approche de la santé qui est intégrée dans le fonctionnement global de l'exploitation agricole.

Plusieurs projets ont vu le jour comme le projet COPPECS (CO-régulation Publique Privée du Conseil et des Standards pour la santé animale en élevage biologique), dans lequel s'inscrit mon stage. L'objectif de ce projet est d'identifier les pratiques sanitaires des éleveurs ainsi que les différents conseillers qui peuvent avoir une influence sur ces pratiques. Les enquêtes seront effectuées au Pays Basque en partenariat avec le CIVAM BLE[2]. Ce terrain d'étude a été défini en amont de mon stage en accord avec les différents partenaires du projet.

Mon travail a été de caractériser les pratiques sanitaires des éleveurs ovins biologiques du Pays Basque et les formes de conseils qui peuvent influencer ces pratiques. Il s'est déroulé à l'INRA de Mirecourt, dans les Vosges (88), sous l'encadrement de Florence Hellec, sociologue au sein de l'unité INRA SAD – ASTER et de Claire Manoli, enseignant-chercheur en productions animales à l'ESA d'Angers, avec deux déplacements au Pays Basque pour réaliser les enquêtes.

Dans un premier temps une étude bibliographique sera réalisée afin de voir les enjeux de l'agriculture biologique, la diversité des pratiques sanitaires existantes ainsi que les différents acteurs de la santé animale. La démarche méthodologique sera décrite dans une deuxième partie pour pouvoir répondre aux hypothèses émises à partir de la bibliographie. Dans une dernière partie, les résultats seront présentés puis discutés.

[1] Obsalim® est une méthode visant à ajuster l'alimentation des ruminants en se basant sur une observation fine des animaux, de leur état et de leur comportement (Hellec et Manoli, 2016)

[2] Le CIVAM BLE est un CIVAM bio basé à Ostabat dans les Pyrénées Atlantiques. Le rôle de cette association est d'initier des pratiques nouvelles. C'est un CIVAM qui a toujours été impliqué dans la santé animale et qui actuellement est un des partenaires du projet OTOVEIL. C'est pour cela que le Pays Basque a été choisi comme terrain d'étude.

1. Bibliographie

1.1. Le contexte de l'étude

L'objectif de ce chapitre est de faire un état des lieux de la règlementation de la gestion sanitaire en agriculture biologique et de la filière ovine biologique dans les Pyrénées Atlantiques pour contextualiser le stage.

1.1.1. La règlementation de la gestion sanitaire en agriculture biologique

L'agriculture biologique est définie comme un système global respectueux de l'environnement, du bien-être animal et adapté à un territoire. Le principe de base de cette agriculture est de concevoir et de gérer un système durable et écologique utilisant des ressources, naturelles, locales et renouvelables de façon raisonnée. Les intrants extérieurs au système et surtout les intrants chimiques de synthèse doivent être limités au maximum (CE N°834/2007).

Le 28 juin 2007, le règlement européen numéro 834/2007 est devenu le document de référence pour les productions certifiées « Agriculture Biologique ». Dans le cadre de ce stage, nous n'avons mobilisé que la partie sanitaire du cahier des charges.

Un des fondements de la gestion sanitaire, énoncé dans ce cahier des charges, est de renforcer le système immunitaire et les défenses naturelles des animaux. C'est pourquoi il est recommandé d'axer la gestion sanitaire sur la prévention des maladies via le choix des races, les pratiques d'élevage, les conditions de logement et la densité de peuplement. De plus, afin de prévenir la transmission des infections et le développement d'organismes vecteurs de maladie, le nettoyage et la désinfection des équipements sont nécessaires. La vaccination est autorisée de manière raisonnée (CE n°834/2007 ; CE n°889/2008 ; INAO et Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2017).

Dans le cas où une pathologie est présente, les animaux doivent être traités rapidement pour leur éviter toute souffrance. Les traitements se font, de préférence, avec des produits phytothérapiques, homéopathiques, des oligo-éléments, des minéraux ou des vitamines. Si jamais ces produits ne sont pas efficaces, des antibiotiques, considérés comme des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse, peuvent être utilisés. Mais l'éleveur ne peut pas dépasser trois traitements de ce type par animal adulte dans un délai de douze mois, et les délais d'attente doivent être doublés, ou s'ils sont inconnus, ils doivent être de 48h. En aucun cas, ces médicaments ne doivent être utilisés à titre préventif. Les antiparasitaires chimiques sont considérés

comme des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse et sont donc soumis aux mêmes règles que les antibiotiques, sauf qu'ils ne sont pas limités en nombre. Les antiseptiques externes qui ont une autorisation de mise sur le marché, qui n'ont pas de délai d'attente et qui ne contiennent pas d'antibiotiques, ne sont pas considérés comme des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse, et ne sont donc pas limités (CE n°834/2007 ; CE n°889/2008 ; INAO et Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2017).

Toutes les interventions thérapeutiques, les soins vétérinaires et la prophylaxie doivent être consignés dans le carnet d'élevage. Les médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou les antibiotiques doivent être prescrits avec une ordonnance du vétérinaire (CE n°834/2007 ; CE n°889/2008 ; INAO et Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2017).

1.1.2. La filière ovine biologique dans les Pyrénées Atlantiques

Officiellement reconnue en France au début des années 1980, l'agriculture biologique est depuis en constant développement avec une augmentation de toutes les productions, notamment celle des ovins laitiers (Agence bio, 2016b).

En 2014-2015, le bassin de production des Pyrénées Atlantiques était le deuxième bassin de production française d'ovins laitiers conventionnelle, loin derrière le bassin de Roquefort. En effet, les Pyrénées Atlantiques ne regroupaient que 22% de la production française d'ovins laitiers conventionnelle, contrairement au bassin du Roquefort qui regroupait 62% de la production française d'ovins laitiers conventionnelle (Maigret, 2016).

En 2010 le nombre d'exploitations détenant des brebis laitières conventionnelles s'élevait à 2 084 dans le département (Guicheney et *al.*, 2014). Et en 2015, dans les Pyrénées Atlantiques, il n'y avait que 32 exploitations avec des brebis laitières en production principale et en agriculture biologique avec un effectif animal total de 6 072 brebis laitières. Cela représentait seulement 1.6% de l'effectif du département (Agence bio, 2016a).

En dix ans, le nombre d'exploitations de brebis laitières en agriculture conventionnelle a diminué d'environ 18% mais l'effectif départemental d'ovins laitiers n'a diminué que de 1.4%. A l'opposé, depuis 2011, il y a eu une augmentation de 37% du nombre d'ovins laitiers en agriculture biologique dans le département de Pyrénées Atlantiques (Agence bio, 2016a). En 2010, l'effectif moyen des exploitations ovines laitières conventionnelles des Pyrénées Atlantiques, était de 225 têtes et était en augmentation (Guicheney et *al.*, 2014). Nous constatons une augmentation de la taille des troupeaux en agriculture conventionnelle.

Nous avons vu que le cahier des charges de l'agriculture biologique émet beaucoup de recommandations et peu de réelles obligations. Ces dernières concernent en majorité, les traitements des pathologies avec des médicaments allopathiques et la justification de leur utilisation. Nous avons aussi constaté que dans les Pyrénées Atlantiques, le nombre d'élevage d'ovins laitiers biologiques, est petit mais en croissance contrairement aux élevages conventionnels qui diminuent.

Nous pouvons donc nous demander ce que les agriculteurs biologiques mettent en place réellement sur leurs exploitations pour la gestion sanitaire de leur troupeau parmi les nombreuses recommandations du cahier des charges.

1.2. Les pratiques sanitaires des éleveurs biologiques

L'objectif de ce chapitre est de mettre en avant les différentes logiques de pratiques sanitaires observées chez les éleveurs ainsi que l'influence des groupes d'échanges, des formations et des interlocuteurs en santé animale sur ces pratiques. Mais il n'y a pas de littérature concernant les élevages d'ovins laitiers. Nous avons donc retenu les articles qui traitent d'élevage de ruminants en général et d'ovins allaitants.

Les éleveurs d'ovins biologiques (bios) ont recours à une très grande variété de pratiques. En effet, de nombreuses pratiques dites alternatives (aromathérapie, homéopathie, ostéopathie, phytothérapie, magnétiseurs, rebouteux, etc.) sont utilisées dans les élevages, et sont souvent combinées entre elles pour traiter des maladies (Bouy et Ruault, 2015). C'est aussi le cas en élevage de bovins laitiers en Franche Comté où les éleveurs, voulant trouver des solutions pratiques aux problèmes propres à leurs exploitations, associent différentes approches et techniques (Hellec et Manoli, 2016). Mais ces techniques demandent du temps pour pourvoir être maîtrisées. Les pratiques sanitaires des éleveurs sont variées et sont influencées par de nombreux facteurs comme la conception de la santé, l'expérience, l'environnement socioprofessionnel de l'éleveur.

1.2.1. La conception de la santé

Les pratiques et les stratégies sanitaires mises en place par les éleveurs d'ovins allaitant sont définies par leurs conceptions de la santé des animaux (Nicourt et *al.*, 2009). Les agriculteurs bios ont une approche sanitaire multifactorielle orientant la conduite globale de l'élevage. Bouy et Ruault (2015) mettent en avant qu'une multitude de facteurs sont évoqués pour donner la cause d'une maladie chez les ruminants. En général, les éleveurs mentionnent plusieurs facteurs pour expliquer une maladie, surtout en l'absence de connaissance de la cause de celle-ci. Mais les exploitants affirment aussi ne pas toujours connaître la cause de la pathologie (Bouy et Ruault, 2015). Chaque ferme possédant des caractéristiques pathologiques qui lui sont propres, il faut que

les animaux soient adaptés au milieu dans lequel ils vivent, pour pouvoir se défendre contre les pathologies existantes (Cabaret et Nicourt, 2009 ; Nicourt et Cabaret, 2011). Afin d'adapter les pratiques à leur exploitation, les éleveurs vont faire des essais.

1.2.2. L'influence de l'expérience des agriculteurs

En effet, avant d'intégrer une nouvelle pratique dans leur système, les éleveurs vont l'essayer avec des tests plus ou moins élaborés. Seules les techniques ou les méthodes qui fonctionnent vont être conservées. C'est le cas en bovins laitiers, comme le montrent Hellec et Manoli, 2016. En effet ces exploitants utilisent les techniques qu'ils considèrent comme pertinentes pour leur système et qui sont simples à mettre en place. Les pratiques non convaincantes ou celles qui demandent des changements trop importants, ne sont pas intégrées dans l'ensemble de pratiques de l'agriculteur (Hellec et Manoli, 2016). C'est surtout vrai pour les médecines dites alternatives. Les éleveurs peuvent avoir des difficultés à les mettre en place car elles demandent du temps pour l'apprentissage (Ruault, 2015). Le degré de la difficulté dépend d'un agriculteur à un autre. Hellec et Manoli, 2016 montrent que, pour les éleveurs laitiers de Franche Comté, cela dépend de l'intérêt de l'exploitant pour la méthode et de son investissement pour l'acquérir.

En élevage ovin allaitant, l'expérience accumulée permet aussi aux agriculteurs d'avoir des repères de diagnostic pour détecter rapidement des maladies (Nicourt et Cabaret, 2011). Ces repères n'ont pu être acquis que par des temps d'observation du troupeau qui permettent à l'éleveur de mieux connaître ses animaux et d'avoir une meilleure prise en compte des maladies identifiées (Cabaret et Nicourt, 2009). Ainsi l'observation des animaux est considérée comme très importante pour les éleveurs afin de modifier les pratiques et d'endiguer rapidement une pathologie (Bouy et Ruault, 2015). Dans le cas où un agriculteur recherche de nouvelles pratiques innovantes ou une amélioration de son système, il va se tourner vers des formations ou des groupes d'échanges pour avoir des conseils ou acquérir de nouvelles compétences.

1.2.3. Le rôle des groupes d'échanges et des formations dans les pratiques sanitaires des éleveurs

Il existe de nombreux groupes d'éleveurs autour du thème de la santé animale. Ces groupes sont les Groupements de Défense Sanitaire (GDS) qui accompagnent les interventions de l'Etat, les groupes autour de médecines dites alternatives, les CIVAM, les GEDA (Groupe d'Etude et de Développement Agricole), les GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques), les CETA (Centre d'Etude Technique Agricole), etc. Ces groupes, constitués d'agrobiologistes et d'agriculteurs conventionnels ayant des pratiques sanitaires très diverses, sont le lieu d'échanges d'expériences.

En effet, ils sont créés dans une volonté de remédier à un manque d'informations et d'interlocuteurs (Ruault et *al.*, 2016).

Selon l'échelle d'implantation d'un groupe, les échanges entre les éleveurs sont plus ou moins fréquents en dehors des réunions. De plus le réseau de relations de l'éleveur a joué un rôle important dans la connaissance et l'adhésion à un groupe (Ruault et *al.*, 2016). Les groupes sont animés par un technicien qui a soit le rôle d'animateur, soit le double rôle d'animateur et d'expert apportant des connaissances. Mais le technicien animant le groupe peut aussi servir de passeur de connaissances entre les différents élevages pour diffuser les expériences. En Franche-Comté, les groupes permettent aussi un apprentissage collectif avec une multiplication de cas cliniques (Hellec et Manoli, 2016). Plus les échanges d'informations, de conseils et d'expériences sont nombreux, plus l'approche globale de la santé sera efficace en termes de prévention (Ruault et *al.*, 2016).

Les échanges de pratiques permettent aussi de casser le quotidien d'un éleveur et, lors de visite, d'apporter un regard extérieur sur son exploitation (Pichard et Sulpice, 2006 ; Duval, 2016b). C'est le cas, par exemple, de la méthode Obsalim® et des rallyes-poils. Ces rallyes sont des rencontres d'un groupe d'éleveurs de ruminants qui se déplacent d'une ferme à une autre pour appliquer la méthode et aiguiser leurs regards, sur différents troupeaux, afin d'ajuster des rations, majoritairement lors de transitions alimentaires (Manoli et Hellec, 2017).

Les formations sont aussi le lieu d'échanges d'expériences. En effet, les éleveurs qui participent aux formations sont ceux qui s'intéressent à la santé animale. Dans un premier temps, en élevage de bovins laitiers, les éleveurs font des formations pour plusieurs raisons : la réduction des frais vétérinaires ou le changement de leur relation avec leurs animaux dans un souci de bien-être animal. Mais intéressés par la santé animale, ils ont souvent envie de découvrir différentes approches et donc ils font plusieurs formations, afin d'être autonomes sur leurs exploitations (Manoli et Hellec, 2017).

Mais en élevage d'ovins allaitants biologiques, les agriculteurs se désolent d'un manque de formation et d'accompagnement technique sur les problèmes sanitaires en agriculture biologique ainsi qu'une absence de groupe d'échanges (Nicourt et *al.*, 2009). Nous nous sommes donc demandé si les groupes d'échanges ou les formations sur la thématique de la santé, influencent les pratiques sanitaires des éleveurs ovins laitiers, comme cela est le cas en élevage de bovins.

La position du vétérinaire de l'exploitation joue aussi un rôle important dans la mise en place de nouvelles pratiques sanitaires (Ruault et *al.*, 2016). En effet quand les agriculteurs ne trouvent pas les ressources qu'ils recherchent dans les formations et les groupes d'échanges, ils vont se

tourner vers des professionnels de la santé. Nous nous sommes donc interrogés sur l'influence du vétérinaire et des techniciens sur les pratiques sanitaires en élevage ovin laitier, ainsi que sur l'identité des personnes ressources au Pays Basque.

1.2.4. Le rôle des experts en santé animale dans les pratiques sanitaires des éleveurs

Les intervenants rencontrés dans les élevages ou au cours de réunions sont nombreux (vétérinaires, technico-commerciaux, techniciens, animateurs, …) (Le Bris, 2017). Ces rencontres permettent des discussions sur les pratiques sanitaires mais aussi sur la conduite globale du troupeau. Les discussions sont très variables d'un individu à l'autre et en fonction des régions (Ruault, 2015). Par exemple, afin de gérer le parasitisme de nombreuses sources d'informations sont disponibles en élevage bovin laitier de Bretagne : le vétérinaire, les GDS, les revues agricoles, les formations, etc. (Orard, 2013). Dans l'ensemble, l'interlocuteur principal des agriculteurs en termes de santé animale est le vétérinaire mais son rôle est remis en question par les éleveurs biologiques.

Les éleveurs d'ovins allaitants biologiques cherchent en premier lieu une solution par eux-mêmes (Cabaret et *al.*, 2011). Puis, comme le conseille le cahier des charges de l'AB, les éleveurs utilisent les médecines dites alternatives en première intention pour soigner leurs animaux. Mais les vétérinaires ne sont pas considérés comme compétents dans ces médecines et les méthodes de prévention, donc leurs conseils ne sont pas pris en compte par les éleveurs d'ovins allaitants et de bovins biologiques (Cabaret et *al.*, 2011 ; Duval et *al.*, 2016b). En effet, les vétérinaires ne reconnaissent pas l'efficacité de l'homéopathie ou des médecines à base de plantes car ce n'est pas prouvé scientifiquement (Cabaret et *al.*, 2011). Ils sont perçus par les éleveurs de bovins biologiques comme des gens qui ne s'intéressent pas à leurs pratiques sanitaires et à leurs raisonnements. Les professionnels de la santé sont vus par les exploitants comme des urgentistes qui ne font pas de prescription en lien avec les objectifs des agrobiologistes, car ils prescriraient des traitements chimiques de synthèse, qui sont limités dans le cahier des charges (Duval et *al.*, 2016b). Les agrobiologistes attendent des vétérinaires une posture de conseil et un partage d'expérience mais ces derniers ne prendraient pas le temps et n'auraient pas d'approche globale de la santé (Duval et *al.*, 2016b). En effet, pour les éleveurs de bovins, les vétérinaires auraient mis de côté le marché des éleveurs bovins biologiques car ils ne le trouvaient pas économiquement rentable et certains verraient mêmes les éleveurs biologiques comme des personnes maltraitant leurs animaux, car elles ne les soigneraient pas (Duval et *al.*, 2016a). Or, pour qu'une relation fonctionne entre les acteurs concernés il faut qu'ils aient la même perception de la santé, ce qui n'est pas le cas

aujourd'hui entre les vétérinaires et les éleveurs d'ovins allaitants bios ou de bovins bios (Cabaret et *al.*, 2011). Cela a laissé la place à d'autres acteurs du conseil sanitaire pour ce public privilégié.

Les agriculteurs vont donc s'adresser plus facilement à des intervenants de formations, aux animateurs de groupements et syndicats de producteurs, aux conseillers bios des chambres d'agriculture, aux vétérinaires spécialisés dans les médecines dites alternatives (homéopathie, phytothérapie, ostéopathie, etc.) ou à des conseillers non spécialisés en bio mais dans un domaine précis (Ruault, 2006).

Avec cette diversité de ressources, les exploitants vont croiser les avis pour évaluer l'intérêt et la pertinence d'un conseil (Ruault, 2015). Les conseils de ces acteurs gagneraient en clarté s'il existait une coopération des éleveurs avec ces conseillers et entre les conseillers (Orard, 2013 ; Cabaret, 2017). Mais même si, dans l'ensemble, les conseils de ces acteurs sont jugés bons par les agriculteurs bretons ayant des bovins, ils sont aussi jugés de plus en plus commerciaux (Orard, 2013).

Nous avons vu que la conception de la santé, les essais réalisés par les éleveurs, les groupes d'échanges d'expériences, les formations et les acteurs de la santé animale, influencent les élevages d'ovins et de bovins allaitants et de bovins laitiers. Nous nous sommes donc demandé si les mêmes influences sont présentes en élevage d'ovins laitiers biologiques au Pays Basque.

Afin de se rendre compte de la diversité de pratiques mises en place par les agriculteurs, l'exemple du parasitisme, présenté dans la partie suivante, est très parlant.

1.3. La gestion du parasitisme en élevage biologique

Le parasitisme est considéré par les éleveurs d'ovins allaitants et de caprins comme un problème sanitaire majeur car il influence la qualité du lait en induisant la baisse du taux butyreux, la quantité de la production laitière ainsi que la croissance des agneaux. Les parasites qui préoccupent les éleveurs sont en majorité les strongles gastro-intestinaux (Hoste et *al.*, 1998 ; Cabaret et Nicourt, 2009). Mais le parasitisme n'est pas la seule maladie impliquant des pertes de production chez les ovins. Il y a aussi des problèmes infectieux, viraux ou accidentels comme par exemple des mammites ou du piétin.

En agriculture biologique les animaux doivent pâturer dès que les conditions pédoclimatiques le permettent. C'est pourquoi le parasitisme est considéré comme un problème sanitaire important

car les durées de pâturage sont plus longues qu'en élevage conventionnel ce qui peut augmenter l'exposition des animaux aux parasites (Marley et *al.*, 2010).

De plus, la pression parasitaire est importante au Pays Basque à cause des conditions climatiques. En effet, c'est une région avec un climat océanique tempéré présentant une humidité et des précipitations élevées (1454 millimètres à Biarritz entre 1983 et 2002), ainsi que des températures tempérées avec des hivers doux et des étés chauds mais non caniculaires, qui favorisent le développement des parasites internes et externes sur les parcelles (Durand et Mallet, 2004). Mais l'ensemble des parasites et les particularités liées au territoire doivent être prises en compte dans la gestion intégrée du parasitisme pour que ce soit adapté à chaque système d'élevage (Ravinet, 2014 ; Cabaret, 2017).

1.3.1. Les traitements pour lutter contre les antiparasitaires et réduire leurs impacts

Afin de maîtriser le parasitisme les agriculteurs doivent trouver des alternatives aux anthelminthiques chimiques qui sont de plus en plus remis en question avec l'apparition de résistances et les risques environnementaux (Chauvin, 2009). Ces traitements allopathiques sont le premier recours pour traiter les animaux contre le parasitisme. Les molécules les plus utilisées appartiennent aux familles des Benzimidazoles et des Avermectines (Mage, 2016). En effet ceux-ci ne sont pas limités dans le cahier des charges mais doivent être justifiés par les analyses ou des symptômes visibles et identifiables. Afin d'optimiser l'utilisation de ces produits, il faudrait traiter les animaux qui en ont besoin au moment où ils en ont besoin (Cabaret et *al.*, 2009). Mais ce moment est difficilement identifiable, car de nombreux facteurs sont à prendre en compte. C'est pourquoi, en élevage d'ovin allaitant, les traitements sont régulièrement administrés à l'ensemble du troupeau (Bouilhol et *al.*, 2008).

Les médecines dites alternatives, qui devraient être utilisées en priorité, comme la phytothérapie, l'aromathérapie ou l'homéopathie permettent une réduction limitée de l'impact des parasites sur la production (Cabaret, 2017). En effet, elles n'agissent pas directement sur le parasite mais permettent à l'hôte de pouvoir le supporter (Labre, 2002 ; Cabaret, 2017).

1.3.2. Le renforcement immunitaire des animaux

Comme évoqué précédemment, l'immunité de l'hôte est très importante dans la prise en compte de la gestion du parasitisme. S'il y a un développement progressif de l'immunité naturelle de l'animal, alors celui-ci pourra mieux supporter le parasite. Pour l'obtenir, le troupeau doit être au

Tableau 1 : Pratiques de gestion de pâturage pour limiter l'infestation des parasites

Alternance de fauche et de pâture	La fauche permet d'assainir la parcelle en "retirant" les parasites laissant une parcelle quasiment indemne pour les animaux (Cabaret, 2017)
Rotations des parcelles de pâturage	Les parasites se développent moins si les animaux restent moins de deux semaines sur une parcelle (Chauvin, 2009)
Date de sortie des animaux	Une sortie précoce au printemps favorise l'ingestion des larves qui ont survécu pendant l'hiver (Cabaret, 2017)
Chargement	Un chargement élevé favorise une contamination importante des parcelles et donc une infestation importante de l'hôte lors du retour sur la parcelle (Cabaret, 2017)
Pâturage mixte	L'alternance des espèces (ovins – bovins) permet de réduire le nombre de parasites présent sur la parcelle en cassant leur cycle de reproduction car chaque espèce est l'hôte de parasite différent (Calmejane, 2003)

contact des parasites et il faut renforcer les mécanismes de défense des animaux (Chauvin, 2009). Afin de renforcer ces mécanismes, il existe trois moyens principaux : l'alimentation avec, entre autres, des plantes alicaments, des compléments alimentaires qui peuvent être des produits à base de plantes, des vitamines ou des minéraux (Chauvin, 2009 ; Hoste et *al.*, 2013 ; Cabaret, 2017), ou encore la sélection génétique (Moreno-Romieux et *al.*, Non publié). Pour que ces pratiques soient efficaces et durables, elles doivent être associées à d'autres pratiques de lutte contre le parasitisme (De La Chevrotière et *al.*, 2011 ; Cabaret, 2017 ; Moreno-Romieux et *al.*, Non publié).

1.3.3. La gestion du pâturage

La prairie est un des lieux de vie et de développement du parasite, c'est pourquoi la gestion des prairies et du pâturage est un levier majeur dans la prévention du parasitisme (Chauvin, 2009). Actuellement la gestion du pâturage est basée sur des critères agronomiques pour produire des ressources alimentaires mais pas sur la gestion du parasitisme comme objectif premier (Ravinet, 2014 ; Cabaret, 2017).

En contrôlant la population de parasites avec des pratiques précisées dans le tableau 1 comme une alternance de fauche et de pâture sur une prairie, une rotation des parcelles de pâturage, du pâturage mixte, une gestion de la durée du pâturage et une maîtrise du chargement, l'infestation des animaux pourra être réduite (Calmejane, 2003 ; Chauvin, 2009 ; Cabaret, 2017).

Dans cette partie, nous avons mis en évidence que le parasitisme est un problème considéré comme majeur pour les éleveurs d'ovins allaitants et de caprins. De plus, la gestion du parasitisme représente bien la complexité de la gestion sanitaire d'un troupeau. En effet de nombreux leviers, basés sur des traitements ou des pratiques liées à la conduite globale de l'élevage, sont mis à la disposition des éleveurs. Nous pouvons donc nous demander si le parasitisme est aussi considéré comme un problème majeur pour les éleveurs d'ovin laitier du Pays Basque et ce que font concrètement les éleveurs pour essayer de le maîtriser.

1.4. Problématiques et hypothèses

La bibliographie a permis de mettre en évidence que les éleveurs biologiques ont une approche multifactorielle de la santé créée à partir de leurs expériences. Ces expériences sont acquises par l'éleveur lui-même sous forme de test sur son troupeau.

Les exploitants mettent en place une multitude de pratiques qui sont durablement intégrées dans la gestion de l'exploitation si elles leur conviennent et qu'elles sont fonctionnelles. Dans tous

les cas, ces pratiques doivent respecter le cahier des charges de l'agriculture biologique. Dans le cas où un agriculteur recherche de nouvelles pratiques innovantes ou une amélioration de son système, il va se tourner vers des formations, des groupes d'échanges ou des professionnels de la santé animale pour avoir des conseils ou acquérir de nouvelles compétences.

Dans le cas du parasitisme, qui est considéré par les éleveurs comme le problème majeur dans les élevages d'ovins allaitants biologiques, il existe une multitude de pratiques à leur disposition pour limiter l'utilisation des traitements antiparasitaires chimiques. Ainsi, nous avons choisi de traiter plus particulièrement le parasitisme car cela reflète bien la complexité de la gestion sanitaire.

L'état de l'art est basé sur des études portant sur les ovins allaitants ou sur les bovins. Nous pouvons donc nous demander si les mêmes conclusions peuvent être constatées en élevage d'ovins laitiers biologiques au travers de deux questions : Quelles sont les pratiques sanitaires des éleveurs ovins laitiers biologiques au Pays Basque ? Comment les éleveurs intègrent les conseils et les formations dans leurs pratiques sanitaires ?

Afin de répondre à ces interrogations et suite à l'étude bibliographique, plusieurs hypothèses ont pu être émises :

- Les éleveurs d'ovins laitiers bios du Pays Basque considèrent le parasitisme comme un problème majeur et cela influence leurs pratiques sanitaires.
- Il existe une diversité de pratiques sanitaires des éleveurs d'ovins laitiers bios au Pays Basque adaptées à leur exploitation et à leur façon de travailler.
- Les éleveurs combinent différentes méthodes et médecines dites alternatives à leur disposition et les conseils des différents interlocuteurs en santé animale qu'ils rencontrent.

2. Matériels et méthode

Afin de connaître les pratiques sanitaires des éleveurs d'ovins laitiers bios du Pays Basque, les raisons pour lesquelles ils les mettent en place et leurs interlocuteurs en santé animale, des entretiens ont été réalisés avec une approche compréhensive et systémique.

2.1. Constitution de l'échantillon

L'étude se faisant en partenariat avec l'association CIVAM BLE, la liste des structures en agriculture biologique avec un atelier d'élevage d'ovins à enquêter nous a été fournie par l'association. Dans un premier temps il s'agissait d'une liste de sept éleveurs situés autour de la

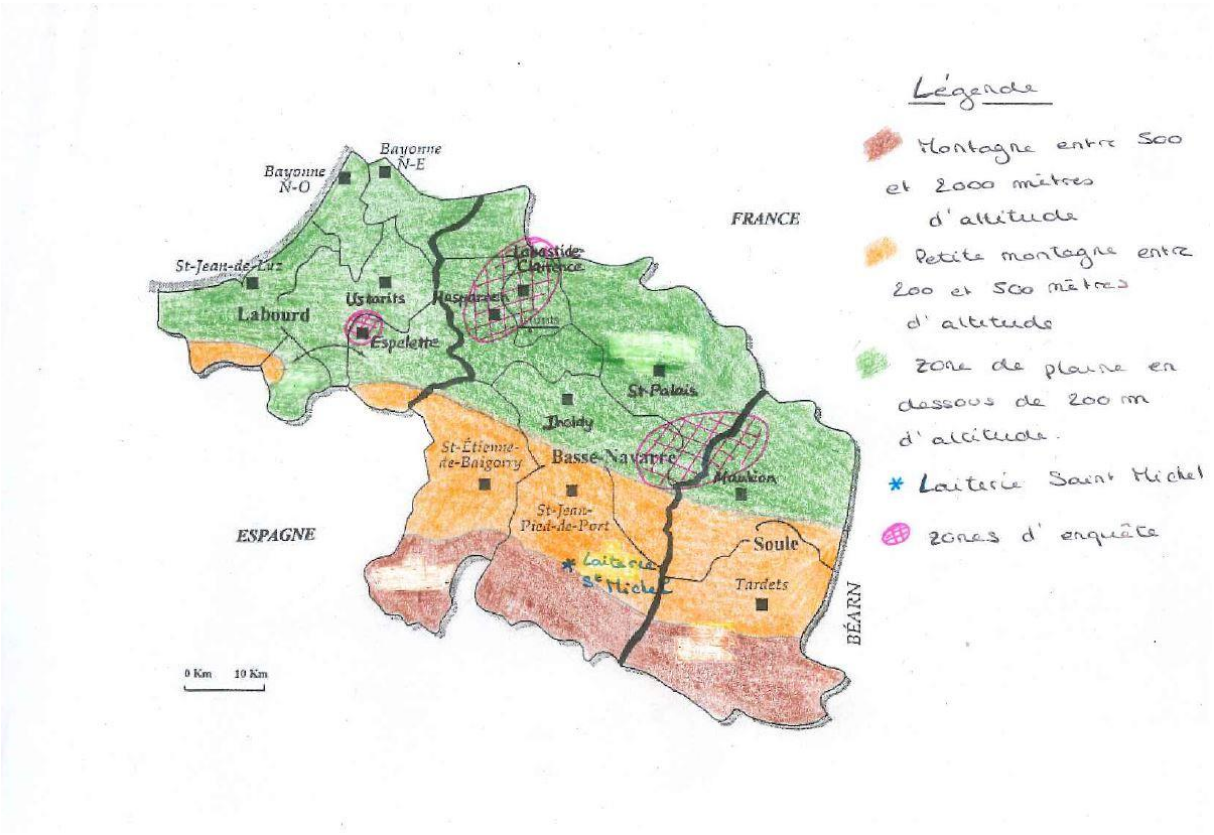


Figure 1 : Carte du Pays Basque

Sources : http://www.canalmonde.fr/r-annuaire-tourisme/france/64/carte-guide-pyrenees-atlantiques.php ; https://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2006-2-page-135.htm

ville d'Hasparren, dans la plaine en Basse Navarre (figure 1). En effet, c'est autour de cette ville qu'il y a la plus grande concentration d'éleveurs d'ovins bios au Pays Basque, ainsi que les premiers agriculteurs convertis à l'AB. Sur ces sept agriculteurs, six ont répondu favorablement pour un entretien. Parmi ces six agriculteurs, il y a en a un qui a refusé l'enregistrement de l'entretien, un autre n'avait pas d'atelier ovins et un troisième avait un atelier d'ovins allaitants en atelier secondaire. Ainsi trois entretiens ont été retenus. Afin d'avoir un échantillon plus grand, une liste de tous les adhérents du CIVAM BLE m'a été transmise. La liste fournie comportait dix-neuf éleveurs au total et dix d'entre eux ont répondu favorablement.

En outre, afin de pouvoir confronter les conceptions de la santé des éleveurs avec celles de leurs référents, des enquêtes avec les animateurs passés et présents de l'association CIVAM BLE et avec une vétérinaire ostéopathe ont été réalisés.

2.2. Méthode de l'entretien : une approche compréhensive et systémique

La sociologie compréhensive a été introduite par Max Weber dans les années 1930, pour donner un sens à des données statistiques. L'objectif de cette sociologie est de comprendre les actions, les comportements ou les manières d'agir d'un individu à partir des explications et des justifications qu'ils donnent (Mathieu et *al.*, 2004). C'est-à-dire que la manière dont un individu conçoit les choses, va diriger ses pratiques ou ses comportements.

L'approche systémique permet de prendre en compte la diversité des élevages (Dedieu et *al.*, 2008). En effet d'après Osty, 1978, *« C'est à partir de la vision qu'ont les agriculteurs de leurs objectifs et de leurs situations qu'on peut comprendre leurs décisions et leurs besoins »*. Les systèmes d'élevage sont définis comme un ensemble de trois pôles : l'Homme, le troupeau et les ressources, qui interagissent entre eux (Landais, 1992), permettant de connaître les logiques de production de l'éleveur et ses règles de décision (Dedieu et *al.*, 2008).

L'approche compréhensive et systémique utilisée lors des entretiens a consisté à rechercher les façons de concevoir la santé animale de l'éleveur au travers de ses pratiques et de ses interlocuteurs dans ce domaine, ainsi que les logiques d'actions du système d'élevage.

Pour réaliser les entretiens, la méthode utilisée a été celle de Jean-Claude Kaufmann. Cette méthode a consisté à mener l'entretien sous la forme d'une conversation, guidée par une grille d'entretien. En effet, le but était de rebondir sur les paroles de l'enquêté sans suivre scrupuleusement la grille d'entretien. Comme l'a dit Jean-Claude Kaufmann : *« la meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur »*. L'entretien est donc une succession de relances, de blancs qui permettent la

relecture de la grille pour ne pas oublier un sujet et le développement d'une pensée par la personne interrogée, et de questions. L'attitude à avoir lors des enquêtes est déterminante pour l'obtention des résultats. En effet, l'enquêteur doit rester modeste et discret en portant une oreille attentive et compréhensive aux propos de la personne rencontrée (Kaufmann, 1996).

2.3. Création d'une grille d'entretien

La grille d'entretien utilisée durant les enquêtes (Annexe 1) a été faite en s'imaginant face à un interlocuteur et en essayant de trouver toutes les questions possibles correspondant à diverses situations, en lien avec le sujet d'étude. Puis elle a été testée auprès de trois agriculteurs dans les Vosges et réajustée en fonction du déroulement de l'entretien ou de l'apparition de nouvelles questions. Cette grille était composée de trois parties :

- La conduite sanitaire de l'agriculteur. Cette partie consistait à faire décrire à l'agriculteur ses pratiques passées et présentes en lien avec la santé générale de son troupeau ou un souci en particulier, et les raisons de ses pratiques. Les questions concernaient des pratiques très ciblées sur la santé animale, comme les médecines utilisées ou les moyens de lutte mis en place contre une maladie, mais aussi des pratiques plus éloignées de la santé animale comme l'alimentation, le pâturage ou l'observation des animaux.
- Les relations socioprofessionnelles de l'agriculteur. Dans cette partie, il s'agissait d'identifier les interlocuteurs de l'éleveur en santé animale. Les questions ont donc porté sur les relations avec le vétérinaire, les voisins et les divers conseillers, animateurs et commerciaux pouvant être présent dans l'environnement de l'exploitant.
- La description de l'exploitation agricole (statut juridique, main d'œuvre, surfaces, description du cheptel, élément de conduite notamment de l'alimentation, historique, …) et du parcours de l'enquêté. Ces renseignements étaient soit demandés au début de l'entretien afin de démarrer sur des sujets que l'agriculteur connaît pour le mettre en confiance, soit à la fin de l'entretien sous la forme d'un talon sociologique (Annexe 2).

Cette grille d'entretien étant très détaillée, elle a été synthétisée pour pouvoir être utilisée sur le terrain (Annexe 3). Une fois les entretiens réalisés, ils ont été intégralement transcrits pour être analysés.

2.4. Analyse des résultats

L'analyse des entretiens des agriculteurs a été faite à partir d'une lecture intensive et rigoureuse des transcriptions des entretiens pour mettre en évidence les similitudes et les différences de

pratiques. Dans un premier temps, pour avoir une vision plus globale des résultats, plusieurs grilles d'analyses ont été réalisées :

- Une première grille rassemblant les éléments descriptifs de l'exploitation, de l'enquêté et du cheptel (Annexe 4).
- Une deuxième grille comprenant tout ce qui concerne les pratiques liées à la santé du troupeau : une description de l'état sanitaire du cheptel (taux de mortalité et causes, maladies présentes), des pratiques mises en place pour détecter les maladies, celles pour les éviter et les médecines utilisées (Annexe 5).

Dans un deuxième temps, des citations ont été extraites des entretiens et regroupées sur des thèmes similaires pour en faire ressortir les points communs et les différences en fonction des catégories qui ressortaient des grilles d'analyses.

Enfin dans un dernier temps, les synthèses des entretiens ont été confrontées pour pouvoir faire ressortir les pratiques et les conceptions similaires ou différentes afin de pouvoir ou non, faire ressortir une typologie des éleveurs rencontrés.

Concernant les entretiens des animateurs et de la vétérinaire ostéopathe, ils n'ont pas été, pour le moment, retranscrits intégralement. Après une écoute attentive des enregistrements, les passages jugés les plus importants ont été retranscrits et seront intégrés dans la discussion des résultats.

Afin de conserver l'anonymat des agriculteurs, des animateurs et de la vétérinaire rencontrés, les entretiens des agriculteurs ont été codé par AGRI, suivi d'un numéro, allant de 1 à 8, ceux des conseillers techniques (animateurs, vétérinaire) par CT suivi d'un numéro allant de 1 à 3.

3. Résultats

3.1. Caractérisation de l'échantillon

Notre échantillon contient huit exploitations, que nous allons présenter dans ce paragraphe.

3.1.1. Caractéristiques des structures rencontrées

Les exploitations enquêtées sont en moyenne gérées par une ou deux Unités de Main d'Œuvre (UMO), ce qui est en corrélation avec le fait que trois d'entre elles ont un statut individuel, sur le plan juridique, et les cinq autres sont en GAEC. Tous les GAEC sont gérés par un homme et une femme, dont quatre couples, et toutes les exploitations individuelles sont gérées par des hommes.

Tableau 2 : Caractéristiques de l'échantillon

Exploitation Etudiée	Sexe personne rencontrée	Date installation	Type de reprise	Formation avant installation	Statut exploitation	UMO	Date conversion à l'AB	Autres cahier des charges	Atelier principal	Atelier secondaire (si présent)	Débouché
AGRI 1	H	1989	Fam	BTA	Individuel	1	1996	IDOKI ; AOP OI	Ovins laitiers		Transformation Fromagère
AGRI 2	H	1997	Fam	BTA	Individuel	1	2000	AOP OI ; IGP AP	Ovins laitiers		Laiterie Saint Michel
AGRI 3	F	2016	Fam	BTS ACSE	GAEC	2	2000	AOP OI ; IGP AP	Ovins laitiers		Laiterie saint Michel
AGRI 4	H	1984	Fam	BTA	GAEC	2	2009	IDOKI ; AOP OI	Ovins laitiers	Porcs	Transformation Fromagère
AGRI 5	H	1994	Fam	BTA	Individuel	1	2010	AOP OI ; IGP AP	Ovins laitiers	Bovins allaitants et porcs	Laiterie Saint Michel
AGRI 6	F	2004	Fam	F : Hotelerie H : BTA	GAEC	2	2011	Non	Ovins laitiers	Piments d'espelette	Livreur
AGRI 7	F	2008	Fam	F : Ingénieur agronome H : Bac Pro	Individuel + Conjoint collaborateur	2	2014	AOP OI	Ovins laitiers		Laiterie Saint Michel
AGRI 8	H	1998	Fam	H : BTA F : BPREA	GAEC	2	2016	AOP OI ; IGP AP	Ovins laitiers		Livreur

Légende : AOP OI : Appellation d'Origine Protégée Ossau-Iraty ; BAC PRO : Baccalauréat Professionnel ; BPREA : Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole ; BTA : Baccalauréat Technique Agricole ; BTS ACSE : Brevet de Technicien Supérieur Analyse et Conduite de Systèmes d'Exploitation ;F : Femme ; Fam : Familial ; GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun ; H : Homme : IGP AP : Indication Géographique Protégée Agneau de lait des Pyrénées ; UMO : Unité de Main d'œuvre

Les dates d'installation des exploitants sont variables, elles s'étalent de 1984 à 2016, toutes en reprise familiale. Cinq exploitants possèdent un Bac Technique Agricole (BTA), un a un diplôme d'ingénieur agronome, un autre détient un BTS ACSE et un vient d'une filière hôtelière.

L'atelier ovin est le seul atelier présent sur cinq exploitations. Pour les trois autres l'atelier ovin est l'atelier principal, et ils possèdent un atelier secondaire soit de vaches allaitantes, de porcs charcutiers, ou de piment d'Espelette. Afin de valoriser leur production de lait, deux exploitations font de la transformation fromagère et deux en ont le projet à court terme (tableau 2).

3.1.2. Plusieurs périodes de conversion

Au sein de notre échantillon, trois périodes de conversion à l'agriculture biologique (AB) se distinguent (tableau 2) : une première dans les années 1990 (1996) qui concerne le premier éleveur bio du secteur, une seconde autour des années 2000 (entre 2000 et 2002) pour trois éleveurs et une troisième autour de 2010 (entre 2009 et 2016) pour les cinq autres. Les années 1990 ont vu apparaître les premières aides publiques pour la conversion à l'AB, après la reconnaissance officielle par les pouvoirs publics de cette forme d'agriculture en 1981. La seconde période de conversion correspondait au lancement du premier Plan Pluriannuel de Développement de l'Agriculture Biologique, par le Ministère français de l'Agriculture, avec pour objectif d'augmenter les surfaces en agriculture biologique. Pour cela une aide à la conversion à l'AB a été mise en place dans le cadre des Contrats Territoriaux d'Exploitation. Ce dispositif, qui a provoqué de nombreuses conversions à l'AB, a pris fin en 2002 (Sainte-Beuve, 2010). La troisième période de conversion est, quant à elle, liée au Grenelle de l'environnement en 2007. En effet, suite à ce rassemblement, le ministère de l'agriculture a lancé un plan d'action pour le développement de l'AB : « Agriculture biologique : Horizon 2012 ». Des aides à la conversion sont donc mises en place à partir de 2009, ainsi que des aides au maintien de l'AB au travers de Mesure AgroEnvironnementale, (Sainte-Beuve, 2010). Ces aides sont toujours en place dans le cadre du deuxième pilier de la PAC jusqu'en 2020 (Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 2016).

De plus la laiterie Saint Michel a joué un rôle important dans le développement de la filière ovins lait bio au Pays Basque, en créant une fabrication de fromage de brebis au lait bio en 2005 avec trois agriculteurs. Aujourd'hui la laiterie compte treize producteurs certifiés en agriculture biologique et trois en conversion (Anonyme, 2017). Parmi ces agriculteurs, quatre font partie de notre échantillon (tableau 2). La création de cette filière a donné une occasion aux éleveurs de se lancer dans l'agriculture biologique en ayant la certitude d'avoir un débouché

Tableau 3 : Caractéristiques techniques des élevages rencontrés

Exploitation Etudiée	Race	Nombre de brebis	Volume de production (Litre/an/brebis)	SAU (ha)	SFP (ha)	Transhumance	Achat de concentrés
AGRI 1	Manech tête rousse	210	90	27	27	oui, l'été	Oui
AGRI 2	Basco-Béarnaise	210	71	35	35	oui, l'été	Oui
AGRI 3	Manech tête rousse	350	100	38	33.5	Non	Oui
AGRI 4	Manech tête rousse	250	140	35	31	oui, l'été entre 50 et 30% du troupeau	Oui
AGRI 5	Manech tête noire	150	53	25	25	oui de mai à octobre	Oui
AGRI 6	Lacaune	210	167	40		Non	Oui
AGRI 7	Manech tête rousse	200	135	24	21	Non	Oui
AGRI 8	Manech tête rousse	280		53	41	Oui de mai à septembre	Oui
Moyenne		233	108	34.6	30.5		
Ecart type		61	41	9.6	6.7		

Ce nouveau débouché combiné aux aides publiques a donc permis la conversion de ces exploitations à l'agriculture biologique.

3.1.3. Des élevages majoritairement sous divers cahiers des charges

En plus de l'agriculture biologique, les signes de qualité jouent un rôle important dans l'échantillon. En effet, sept éleveurs laitiers souscrivent au cahier des charges de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) Ossau-Iraty. Parmi eux, six ont un troisième cahier des charges à respecter : soit celui de l'Indication Géographique Protégée (IGP) Agneaux de Lait des Pyrénées pour quatre d'entre eux, soit celui de la marque IDOKI (produits fermiers du Pays Basque) pour deux d'entre eux (tableau 2).

3.1.4. Caractéristiques techniques des élevages enquêtés

Au niveau du troupeau, sept agriculteurs ont un élevage d'ovins laitiers en race locale : Manech tête rousse, Manech tête noire ou Basco Béarnaise. Le dernier éleveur possède des brebis de race Lacaune. L'effectif moyen de l'échantillon est de 233 (±61) brebis avec un volume moyen de production de 108 (±41) litres de lait par brebis et par an (tableau 3). Au sein de l'échantillon, deux élevages se distinguent au niveau de l'effectif : un avec plus de 300 brebis et un avec moins de 200 brebis alors que les six autres ont entre 200 et 300 brebis. Mais, si le troupeau le plus petit en termes d'effectif a le plus petit volume de production de lait, le troupeau avec l'effectif le plus grand n'a pas le plus grand volume de production. Donc la production de lait ne dépend pas de l'effectif mais elle semble dépendre de la race : les élevages qui produisent le plus (≤ 108 litres de lait par brebis par an) ont des brebis de race Lacaune ou Manech tête rousse et ceux qui produisent le moins (≥ 75 litres de lait par brebis par an) ont des brebis de race Manech tête noires ou Basco-béarnaise. Dans l'histoire des races ovines laitières, les brebis de race Lacaune et Manech tête rousse ont été sélectionnées sur la productivité laitière contrairement aux deux autres races qui ont été sélectionnées sur des critères plus esthétiques et adaptés à la transhumance (Labatut, 2009).

La Surface Agricole Utile (SAU) moyenne de l'échantillon est de 34,6 (±9,6) hectares, avec une surface comprise entre 10 et 53 hectares (ha) (tableau 3). Les surfaces fourragères sont une part très importante de la SAU, car elles contribuent à l'autonomie fourragère de ces élevages. En effet, la Surface Fourragère Principale (SFP), est de 30,5 (±6,7) ha en moyenne, soit 88,2% de la SAU moyenne. Afin d'améliorer cette autonomie, trois éleveurs sur les huit enquêtés, transhument avec leurs bêtes pendant l'été (de juin à septembre) et deux transhument cinq à six mois de l'année (de mai à septembre ou octobre). Aucune de ces structures n'est autonome en concentrés puisqu'ils achètent tous des céréales, de la luzerne déshydratée ou des aliments composés pour nourrir leur

troupeau. Mais pour cinq d'entre eux, ils produisent quand même une partie de ces concentrés sur l'exploitation. Ces concentrés sont principalement distribués en hiver (entre 300 et 500 grammes par brebis et par jour) et lors de la traite. En été, le taux de concentré diminue (entre 30 et 300 grammes par brebis et par jour).

3.1.5. Les principales maladies présentes chez les éleveurs enquêtés

Le problème majeur rencontré au cours des enquêtes, est le parasitisme. En effet c'est la première préoccupation de six éleveurs (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 6, AGRI 8).

AGRI 2 : Non des problèmes majeurs, enfin le souci numéro 1, dans les brebis laitières c'est le parasitisme, notamment les strongles gastro-intestinaux en fait.

AGRI 6 : Le plus difficile c'est le parasitisme.

Un focus sur la gestion du parasitisme sera fait dans la suite des résultats.

Les autres maladies évoquées par les éleveurs sont les mammites et l'entérotoxémie. Ce sont les principales causes de mortalité pour les brebis mais cela préoccupe peu les éleveurs. Le taux de mortalité des adultes est en moyenne de 4% (de 2 à 9%). Ce taux est peu élevé ce qui pourrait expliquer le fait que l'entérotoxémie ou les mammites ne soient pas une préoccupation dans ces élevages.

La dernière pathologie dont parlent les éleveurs est le piétin. Trois d'entre eux (AGRI 1, AGRI 4, AGRI 7) en ont sur leur exploitation et quatre éleveurs (AGRI 1, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 7) font du parage ou utilise du cuivre, du zinc ou de l'argile pour soigner les pieds de leurs animaux.

3.2. La conduite d'élevage et la santé du troupeau

Au sein de notre échantillon, il n'y a pas de distinction très marquée entre les agriculteurs. Les pratiques d'élevage mises en place pour éviter les pathologies sont, de manière générale, soit liées à la conduite globale de l'exploitation et ont une influence sur la santé des animaux comme l'alimentation, l'observation des animaux, soit ce sont des pratiques qui ont été mises en place à la suite d'un problème sanitaire pour soigner les animaux ou pour éviter que cela ne se reproduise, soit ce sont des pratiques qui ont un autre objectif mais qui sont favorables à la santé du troupeau, comme la transhumance. Concernant l'observation des animaux, nous n'avons pas distingué de résultats qui diffèrent de la bibliographie donc nous avons mis les résultats en annexe (Annexe 6).

3.2.1. L'alimentation, un levier majeur pour un troupeau en bonne santé

Six éleveurs (AGRI 1, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 6, AGRI 7, AGRI 8) utilisent les pratiques alimentaires pour maintenir leurs animaux en bonne santé, au travers d'une alimentation de qualité ou adaptée aux besoins des animaux. Par exemple une éleveuse souligne :

AGRI 6 : « Donc moi je pense que tout est lié à l'alimentation aussi. Une bonne alimentation et c'est beaucoup de choses sont réglées aussi après. »

Mais tous les éleveurs citent l'alimentation quand il a été question de santé animale, que ce soit au travers des pratiques alimentaires, des compléments alimentaires ou de l'élevage des agneaux de renouvellement.

3.2.1.1. Ne pas pousser les animaux : gérer le niveau d'alimentation

Pour six agriculteurs enquêtés (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 4, AGRI 5, AGRI 6, AGRI 8), cette notion d'alimentation adaptée aux besoins des animaux s'exprime par l'expression très utilisée de « ne pas pousser » les brebis en lactation pour ne pas avoir de problème de santé :

AGRI 1 : « Des actions de préventions, je ne sais pas. C'est-à-dire que je ne les pousse pas, je ne les pousse pas. Ce n'est pas des formules 1 que j'ai. »

AGRI 6 : « Après nous on ne les pousse pas trop non plus. On ne donne pas d'aliment. »

AGRI 8 : « Si on ne veut pas avoir trop de soucis, il vaut mieux, il vaut mieux ne pas pousser les brebis, ne pas leur en demander trop, et ne pas … ne pas les pousser au maximum quoi. Parce que derrière ça enclenche des problèmes soit de mammites, de diarrhées, enfin de la mortalité forcement. »

Les éleveurs qui « ne poussent pas » leurs animaux vont donc limiter les quantités d'aliments, notamment de concentrés. Mais ces exploitants ne recherchent pas à augmenter leur production laitière. C'est ce que nous rapportent AGRI 8 :

AGRI 8 : « Nous on ne met pas de niveau de production. Nous on leur donne ce qu'on a à la maison et par rapport à ça, elles nous donnent ce qu'elles peuvent quoi. »

Ces propos sont confirmés par l'AGRI 2 et l'AGRI 4. Ces éleveurs ne sont pas dans une logique de production intensive. Le fait de « ne pas pousser » les animaux est donc vu comme une condition pour limiter, voire éviter les problèmes de santé mais aussi pour avoir des animaux qui sont plus résistant pour lutter contre d'éventuelles pathologies. L'agriculteur AGRI 5 l'évoque clairement au cours de l'entretien :

Tableau 4 : Détail de la phytothérapie et des compléments alimentaires utilisés par les éleveurs enquêtés

Exploitation étudiée	Phytothérapie	Utilisé pour	Fréquence	Cure de minéraux
AGRI 1	Traitements, à base de plante du Comptoir des Plantes	Lutter contre le parasitisme	Tous les deux ans	
AGRI 2	Utilisation de plantes			Sel et chlorure de magnésium
AGRI 3	Mélange de thym, girofle, cannelle, pulpe de raisin dans du sel marin + poudre de plantes (mélange fait du Comptoir des Plantes)	Lutter contre le parasitisme	Cure, une fois par mois au printemps puis plus espacé	Sel et chlorure de magnésium
	Poudre Ortimin : mélange de plantes : ortie, lithothamne, prêle algues marines, minéraux : chlorure et phosphate de magnésium	Préparer à l'agnelage	Tous les ans, un mois avant l'agnelage	
AGRI 4				Chlorure de magnésium, argile, sel, carbonate de calcium et oligoéléments
AGRI 5	Utilisation de produits à base de plantes broyées	Préparer à l'agnelage et Renforcer l'immunité		
AGRI 6	Utilisation de plantes	Renforcer l'immunité et Lutter contre le parasitisme		Mélange de sel de Guérande, minéraux et argile
AGRI 7				Chlorure de magnésium, argile, sel, carbonate de calcium, minéraux et oligoéléments
AGRI 8				Sel et Minéraux en poudre au retour de la montagne

AGRI 5 : « Je ne cherche pas le litrage, c'est pour ça que je peux me permettre d'avoir des brebis avec un faible litrage voilà. Mais plus costaudes, voilà. »

D'après cet éleveur les animaux se défendraient plus facilement contre les maladies. Ce qui est confirmé par l'AGRI 1 qui rapporte à propos d'une maladie : l'erlichiose que les agnelles de renouvellement élevées sous la mère sont « *plus costaudes. La maladie passe mais elles souffrent moins.* »

3.2.1.2. Utilisation de compléments alimentaires à base de plantes et de minéraux

Les compléments alimentaires, comme les mélanges de plantes ou les minéraux, ont un rôle important dans la prévention des pathologies (tableau 4). En effet, cinq éleveurs (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 3, AGRI 5, AGRI 6) utilisent la phytothérapie pour renforcer l'immunité des animaux, aider les animaux à lutter contre le parasitisme ou pour préparer les mises bas. De plus, les cures de minéraux sont très présentes : six éleveurs (AGRI 2, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 6, AGRI 7, AGRI 8) en font. Ce sont, dans tous les cas, des mélanges de plusieurs minéraux avec ou sans plantes qui contiennent du chlorure de magnésium. Ces mélanges de plantes et de minéraux ont pour objectif de soutenir les défenses immunitaires de l'animal.

3.2.1.3. Le cas particulier des agnelles de renouvellement

L'alimentation joue, aussi, un rôle important dans l'élevage des agnelles de renouvellement pour cinq éleveurs (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 5, AGRI 7, AGRI 8). Ils disent que c'est un élément clé pour la santé du troupeau :

AGRI 5 : « les agnelles comme ça en demi-sevrage[3], elles sont beaucoup plus costaudes. Et comme elles sont à l'extérieur, elles sont dehors la journée avec leurs mères, elles apprennent déjà à marcher, à connaitre les prairies, les cultures, déjà c'est pas mal. Et ensuite maintenant elles sont à la montagne. Donc elles savent très tôt … Elles se débrouillent. »

AGRI 7 : « C'est l'élevage des agneaux qui fait la, la … […] La rusticité non, mais la capacité qu'elles auront après à être en bonne santé, enfin à être bien. Donc j'essaye de jouer beaucoup sur les agnelles. Beaucoup de parcours elles ont, beaucoup de forêt. Qu'elles courent, qu'elles mangent de tout, qu'elles arrivent à se débrouiller par elles même quoi. »

Parmi ces cinq éleveurs, trois (AGRI 1, AGRI 5, AGRI 8) laissent les agneaux avec leurs mères la

[3] Le semi-sevrage évoqué par l'AGRI 5 consiste à laisser l'agneau avec sa mère la journée pour qu'il tête et a le séparer de sa mère la nuit afin de pouvoir traire la brebis le matin.

première année et ils constatent qu'un système d'apprentissage se met en œuvre entre les adultes et les jeunes et que les jeunes sont plus résistants aux maladies. Avec ce système d'apprentissage, les jeunes apprennent à trouver une alimentation adaptée à leurs besoins et à se déplacer dans la pâture. De plus, AGRI 2 choisit de n'avoir qu'un agneau par brebis pour que celui-ci puisse avoir suffisamment de lait pour sa croissance. Il ne sélectionne pas ses animaux sur leur prolificité. Quant à AGRI 7, elle parle de l'élevage des agnelles sur des parcours comme de bonnes conditions d'élevage pour des animaux en bonne santé par la suite. Les éleveurs constatent donc que les animaux de renouvellement élevés sous la mère ont une meilleure résistance et une meilleure croissance pour une bonne santé pendant leur carrière.

Il existe, pour ces agriculteurs, un lien très important entre la santé des animaux et leur alimentation.

3.2.2. Traitements et soins des animaux

3.2.2.1. Une intervention non systématique

En fonction de leurs observations les éleveurs vont choisir ou non d'intervenir pour guérir leurs animaux. Cela dépend de la maladie et de ses effets. C'est le cas pour AGRI 1 et AGRI 4 concernant la Border Disease ou AGRI 8 pour la toxoplasmose :

> *AGRI 1 : « Et bé là j'estime qu'elle doit vivre avec et qu'elles doivent s'auto-immuniser et passer au-dessus de ça. »*

> *AGRI 4 : « Il conseillerait même de vacciner mais comme on ne veut pas vacciner. On fait avec. »*

> *AGRI 8 : « C'est-à-dire que la toxo, la brebis qui avorte une fois, ba elle s'immunise naturellement. Et voilà, plutôt que leur injecter un vaccin vivant, il faut peut-être que dans sa carrière elle avorte une fois. On leur laisse un peu … Une chance quoi. »*

Quand ils n'interviennent pas, c'est pour permettre aux animaux de se créer une immunité contre ces maladies. Le seuil d'intervention peut aussi dépendre de l'état de l'animal et de ses chances de survie. C'est le cas pour AGRI 7 qui n'agit que si elle a une chance de sauver la brebis :

> *AGRI 7 : « Si je juge, si je sens qu'il n'y a rien à faire et bien on ne fait rien et voilà. […] Un cas comme ça, il y a de fortes chances que même si je la soignais, elle serait morte. Donc c'est quand je juge que bon de toute façon il y a peu de chance, je ne m'acharne pas. »*

Aucun symptôme n'est cité précisément, c'est l'agricultrice qui juge de l'avancement de la maladie et qui choisit ou non d'intervenir ; c'est un jugement personnel propre à cette exploitante. D'autres vont essayer de soigner leurs animaux avec des méthodes multiples.

3.2.2.2. Les traitements antibiotiques et les huiles essentielles

Il y a une utilisation privilégiée des médecines alternatives pour soigner les animaux, comme le recommande le cahier des charges. En effet, tous sauf AGRI 8 n'utilisent les antibiotiques qu'en dernier recours, quand l'animal est dans un état critique. L'éleveur AGRI 8, qui utilise les antibiotiques pour soigner régulièrement ces animaux, est le seul de l'échantillon qui n'a pas suivi de formation sur les médecines alternatives comme l'aromathérapie, la phytothérapie ou encore l'ostéopathie.

Les éleveurs vont donc utiliser des huiles essentielles pour soigner les animaux en cas de maladies comme les diarrhées des agneaux, les problèmes de mamelles ou encore pour la désinfection de plaies (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 5). Pour les agriculteurs enquêtés, les huiles essentielles ont un rôle plus curatif que préventif. Pour les utilisateurs, ces huiles remplacent, pour les cas non critiques, les antibiotiques. L'éleveur AGRI 1 en parle même comme étant l'équivalent de l'antibiotique en AB :

« C'est la même approche que les antibiotiques quoi, les huiles essentielles c'est curatif. »

3.2.2.3. Les autres méthodes dites alternatives

Les autres médecines alternatives utilisées sont l'ostéopathie ou encore l'homéopathie. Ainsi quatre éleveurs (AGRI 4, AGRI 5, AGRI 6, AGRI 7) pratiquent l'ostéopathie pour rétablir la santé de leurs animaux parmi les six (AGRI 2, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 5, AGRI 6, AGRI 7) qui ont suivi la formation :

AGRI 4 : « Voilà ensuite sur la santé des bêtes on a fait, j'ai fait une formation ostéo, deux formations ostéo. […] ça m'aide par exemple à soigner des mammites sans apport d'antibiotique. »

AGRI 6 : « Non parce qu'on se dit elle a un don, ce n'est pas possible, elle a surement un truc quand on la voie faire, …. Mais ça marche. »

AGRI 7 : « J'ai fait là, une formation ostéopathie et on a appris … c'est une séquence de huit manipulations. Je leur fais ça, je me dis que ça les soulage. »

Les deux agriculteurs qui ne l'utilisent pas, évoquent soit le manque de temps (AGRI 3) ou est sceptique sur la méthode (AGRI 2). De plus, il y a un caractère nébuleux qui entoure la pratique de l'ostéopathie sur les animaux. Les agriculteurs ne comprennent pas comment cela fonctionne. En effet, AGRI 6 définit la pratique par *« un don »* de la formatrice et AGRI 5 comme *« un autre monde »*. L'utilisation de l'ostéopathie faite par CT 3, est assez originale et ésotérique car elle mêle l'ostéopathie avec des chants et communication animale.

Concernant l'homéopathie, deux (AGRI 1, AGRI 5) ont fait des formations mais trouvent cela trop compliqué à utiliser.

AGRI 1 : « Après voilà quoi, en brebis en homéopathie, il faudrait une homéopathie du troupeau quoi. Mais homéopathie par tête c'est pas évident quoi. Quand il y a 260 brebis, les particularités de chacun, de chacune, … C'est pas évident à trouver et à gérer. »

AGRI 5 : « J'ai suivi une formation homéopathie aussi mais pfff c'est … On verra plus tard c'est pfff … […] Voilà je pense que c'est assez technique là quand même. »

Mais les trois (AGRI 3, AGRI 6, AGRI 7) qui utilisent ou qui vont utiliser l'homéopathie sont toutes des femmes travaillant en couple sur l'exploitation. C'est aussi le cas pour la phytothérapie. Dans quatre élevages (AGRI 2, AGRI 3, AGRI 6, AGRI 7), cette pratique est liée à la présence de femme sur l'exploitation. Au sein de notre échantillon, nous avons donc constaté que les femmes sont plus impliquées dans l'utilisation de certaines médecines alternatives comme l'homéopathie ou la phytothérapie.

3.2.2.4. La nécessité d'une formation et des tests pour les utiliser

Dans tous les cas, les exploitants qui utilisent les médecines dites alternatives, ont suivi une formation sur le sujet, avec l'association CIVAM BLE. Si ces médecines sont utilisées, c'est parce que l'agriculteur qui les applique est convaincu par la méthode et constate une efficacité réelle sur son troupeau après avoir fait des essais. Par exemple, l'AGRI 4 a essayé différents traitements contre le piétin :

AGRI 4 : « Après individuellement, j'essaye un petit peu de tout, soit du sulfate de zinc avec de l'argile, j'ai essayé de l'argile avec du chlorure de magnésium, j'ai essayé un mélange d'huiles essentielles aussi dans de l'huile végétale. Des huiles essentielles dans de l'argile, bon de tout. »

Mais ce n'est pas le seul à faire des tests : trois autres éleveurs (AGRI 2, AGRI 3, AGRI 7) en parlent de manière moins détaillée. Les tests permettent de voir si les traitements fonctionnent au sein de leur exploitation.

3.2.3. Un exemple de gestion sanitaire : La gestion du parasitisme

Comme nous l'avons écrit précédemment, le parasitisme est le premier problème sanitaire des éleveurs que nous avons enquêtés. Les parasites les plus cités sont des parasites internes : les strongles gastro intestinaux et la douve.

3.2.3.1. Une gestion du parasitisme par le pâturage

Afin de contrôler le parasitisme, le premier levier sur lequel agissent les éleveurs est la gestion du pâturage. En effet, toutes les techniques de pâturages évoquées par les éleveurs sont mises en place pour limiter les infestations de parasites. Trois agriculteurs (AGRI 2, AGRI 4 et AGRI 6) font du pâturage tournant, avec quelques variantes pour l'adapter à leur exploitation. En effet AGRI 6 va faire du pâturage au fil. C'est-à-dire que tous les deux jours, le fil qui délimite la zone à pâturer va être avancé. Mais pour gagner du temps il n'y a qu'un fil à l'avant et non à l'arrière : les animaux peuvent donc retourner dans les premières parties pâturées. Un agriculteur (AGRI 8) envisage de le mettre en place avec l'arrivée de sa compagne sur l'exploitation. C'est une pratique qui nécessite de la main d'œuvre car trois des quatre exploitants sont ou vont s'installer en couple sur l'exploitation. Il faut aussi que ce soit compatible avec les surfaces et le système de l'exploitant. Par exemple, AGRI 5 ne peut pas faire de pâturage tournant car les besoins des animaux en herbe ne correspondent pas à la période de pousse de l'herbe, les agnelages ayant lieu en décembre.

Cinq agriculteurs pratiquent la transhumance (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 4, AGRI 5, AGRI 8) et parmi eux, trois (AGRI 2, AGRI 5, AGRI 8) déclarent que ça permet de lutter contre le parasitisme soit via un vide sanitaire de l'exploitation (prairies et bâtiments), soit via le nettoyage des animaux (pas ou peu de parasite en montagne). Par exemple l'agriculteur AGRI 5 nous a dit :

AGRI 5 : « Et le fait qu'elles aillent à la montagne aussi, ça se nettoie naturellement. »

3.2.3.2. La coproscopie : un moyen de détection du parasitisme

Afin de faire un état des lieux des parasites présents sur l'exploitation, six éleveurs (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 4, AGRI 5, AGRI 7, AGRI 8) font des coproscopies dont trois avec le CIVAM BLE. Trois agriculteurs (AGRI 4, AGRI 5, AGRI 7) s'en servent pour contrôler l'état parasitaire du troupeau avec une analyse globale et font des traitements antiparasitaires allopathiques au cas par cas, majoritairement sur les brebis, quand ils observent des symptômes alarmants (amaigrissement important, diarrhée). AGRI 1 s'en sert aussi pour contrôler le niveau parasitaire de ses brebis et de ses agnelles, mais ces dernières sont traitées tous les deux ans en phytothérapie « en prévention ». Pour AGRI 8 la coproscopie permet de justifier le traitement chimique systématique fait par la suite, ça le rassure pour la maitrise du parasitisme. Par contre AGRI 2 est en transition : jusqu'à présent il faisait un traitement systématique une fois par an sans faire d'analyse, mais cette année il a fait des coproscopies pour justement éviter ce traitement systématique. Les deux éleveurs, qui ne font pas de coproscopie (AGRI 3, AGRI 6) ont choisi de traiter les agnelles après avoir eu de la mortalité dû au parasitisme.

Tableau 5 : Les pratiques pour lutter contre le parasitisme en fonction de la main d'œuvre disponible

Exploitation étudiée	UMO	Nombre de brebis par UMO	Traitement des agnelles	Traitement des brebis	Traitement cas/cas (brebis)	Traitement antiparasitaire allopathique	Coproscopie	Pâturage tournant
AGRI 4	2	125	X	X	X	X	X	X
AGRI 6	2	105	X	X	X	X		X
AGRI 8	2	140	X	X		X	X	X
AGRI 2	1	210		X		X	X	X
AGRI 3	2	175	X			X		
AGRI 7	2	100		X	X	X	X	
AGRI 1	1	210	X				X	
AGRI 5	1	150					X	

Légende : UMO : Unité de Main d'œuvre ; Couleur foncée : niveau de traitement élevé → Couleur claire : niveau de traitement faible

3.2.3.3. Les traitements antiparasitaires

Au cours de nos enquêtes, trois niveaux d'utilisation des traitements antiparasitaires ont été distingués (tableau 5).

Le premier niveau d'utilisation concerne trois agriculteurs (AGR 4, AGRI 6, AGRI 8) qui traitent à la fois les agnelles et les brebis avec des traitements allopathiques. Parmi ces trois exploitants, l'AGRI 4 et l'AGRI 6 se modèrent en faisant des traitements au cas par cas sur les brebis. Dans chacune de ces exploitations il y a deux UMO.

Le deuxième niveau d'utilisation concerne deux éleveurs (AGRI 2, AGRI 7) qui traitent uniquement leurs brebis et un éleveur (AGRI 3) qui traite uniquement ces agnelles. Tous utilisent des traitements allopathiques. Sur ces trois structures, deux ont deux UMO.

Le troisième niveau d'utilisation concerne AGRI 1, qui utilise un mélange à base de plantes sur ces agnelles pour lutter contre le parasitisme et AGRI 5 qui ne fait aucun traitement antiparasitaire sur son troupeau. Ces deux agriculteurs travaillent seuls sur leur exploitation.

Il semblerait que le nombre de personnes présentes sur l'exploitation soit lié au niveau d'utilisation des traitements antiparasitaires et au nombre de brebis par UMO. En effet, dans cinq exploitations sur les six qui utilisent des traitements antiparasitaires allopathiques, il y a deux personnes et moins de 200 brebis par UMO (tableau 5). Mais aucun lien ne peut être fait entre l'utilisation des traitements, les coproscopies et le pâturage tournant (tableau 5). En général, l'utilisation des antiparasitaires allopathiques est très présente sur les exploitations. Cela pourrait s'expliquer par l'efficacité de ces produits comme le dit CT 1 :

> *« Concrètement tu peux avoir aucune réponse en phyto-aroma qui est aussi satisfaisante qu'en antibios, autant sur le parasitisme, il ne faut pas se leurrer les produits chimiques sont beaucoup plus efficaces. »*

Au sein de notre échantillon, ce sont les agnelles qui reçoivent le plus d'antiparasitaires allopathiques.

3.2.3.4. Des pratiques qui nécessitent de la main d'œuvre

Avec l'analyse transversale, nous avons constaté que le nombre de personnes travaillant sur l'exploitation est lié à l'application de pratiques pour lutter contre le parasitisme. Par exemple, quand il y a du pâturage tournant, il y a toujours deux UMO présentes sur la ferme (tableau 5). L'exploitant AGRI 8 souligne clairement la nécessité d'être deux pour faire du pâturage tournant :

> *AGRI 8 : « Mettre du pâturage tournant pour à terme peut-être éviter de faire un traitement aussi. [..] Pour mettre les choses en place aussi il faut être … Il faut de la main d'œuvre sur l'exploitation, enfin*

… Bon là avec l'arrivée de (sa femme), ça va être plus facile. Il y a une organisation qu'on pourra faire à deux autre que celle que j'ai jusqu'à maintenant. »

Le même constat est fait pour les traitements au cas par cas (tableau 5). Sur les trois élevages (AGRI 4, AGRI 5, AGRI 7) dans lesquels cette pratique est réalisée, deux (AGRI 4, AGRI 7) possèdent deux UMO.

3.3. Les relations socio-professionnelles

3.3.1. Les formations permettent d'acquérir de nouvelles connaissances

Les formations organisées par l'association CIVAM BLE sont, dès que le thème le permet, sous un format de deux jours avec une partie théorique et une partie pratique. La partie théorique se déroule en salle où un tour de table est réalisé afin que les éleveurs se présentent et exposent leurs préoccupations sur le sujet, suivi d'une présentation des généralités ainsi que des réponses à leurs questions. La partie pratique se fait en ferme où les exploitants mettent en pratique ce qu'ils ont appris. Cette visite sur la ferme permet, à l'agriculteur qui reçoit d'avoir un autre regard sur son troupeau, comme l'exprime AGRI 7 et AGRI 8 :

AGRI 7 : « C'est bien parce que du coup il y a du monde et on a des avis extérieurs quoi. Parce que c'est très dur ça, quand on voit tous les jours les mêmes brebis, on arrive plus à juger si elles sont en état, pas en état, qu'est-ce qu'il faut faire. »

AGRI 8 : « Et pour que quelqu'un d'autre viennent ici faire un diagnostic, pour qu'il y ait un œil extérieur toujours parce que les symptômes tu ne les vois pas forcement. Pour quelqu'un qui les voit tous les jours, heu … Enfin on ne remarque pas forcement des symptômes qu'un œil extérieur peut voir plus facilement. »

Les formations ont une fonction d'apprentissage pour les agriculteurs mais elles sont aussi un temps d'échanges entre eux. Ces échanges sont tout aussi enrichissantes que les formations en elle-même.

Mais les différentes informations dispensées au cours de ces formations sont nombreuses et les éleveurs ont parfois des difficultés à les réutiliser, comme nous le rapporte AGRI 2 :

AGRI 2 : « Bon voilà le problème c'est que j'ai fait pas mal de formations, beaucoup de choses intéressantes, après ça fait une telle masse d'informations et de choses à mettre en pratique que je … ba c'est pas toujours facile. »

De nombreux éleveurs rapportent aussi la nécessité d'être disponible pour pouvoir faire des formations. C'est, en effet, un frein important pour six d'entre eux (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 3,

AGRI 5, AGRI 6, AGRI 8), comme le rapporte AGRI 6 :

AGRI 6 : « J'ai pas le temps pfff … J'aimerais en faire, c'est vrai qu'il y a … C'est intéressant d'autres formations mais j'ai pas le temps. »

Nous avons constaté que s'il y a deux personnes qui travaillent sur l'exploitation, les éleveurs se libèrent plus facilement sur de courtes durées pour aller aux formations. Il y a aussi des périodes, en hiver par exemple pour AGRI 6 ou à l'automne pour AGRI 3, où les éleveurs ont plus de temps libre.

3.3.2. Les référents en santé animale

3.3.2.1. La relation avec le vétérinaire

Pour les éleveurs de notre échantillon, le vétérinaire conventionnel n'est pas le référent en santé animale. Il n'est pas appelé quand il y a un problème sanitaire, ce sont les exploitants qui amènent les ovins au cabinet quand ils le jugent nécessaire. Comme AGRI 2, AGRI 3 ou AGRI 4 pour des mammites, des diarrhées d'agneau ou une césarienne. Mais la première raison pour laquelle les bergers n'appellent pas le vétérinaire est qu'ils considèrent que celui-ci ne comprend pas ou ne s'intéresse pas à leurs pratiques d'élevage en agriculture biologique.

AGRI 4 : « Ça ils ne comprennent pas mais bon. […] Il y en a une qui m'avait dit que j'étais inconscient mais bon tant pis. »

AGRI 5 : « Pour moi, il s'en fiche complètement quoi. »

AGRI 6 : « Il ne s'intéresse pas. On a l'impression que c'est plutôt, les chiens et les chats qui les intéressent. »

AGRI 8 : « On ne l'appelle pas quand on a un petit problème comme ça, on ne l'appelle plus parce que, il n'y a pas un truc, il ne cherche pas, il ne remonte pas … »

Certains, comme AGRI 4 ou AGRI 5, s'opposent fortement aux vétérinaires : ils évoquent un manque de confiance ou des refus catégoriques d'aller les voir. D'autres comme AGRI 2 ou AGRI 3 sont plus modérés et soulignent seulement la rareté des visites chez le vétérinaire du troupeau. Pour faire face à un problème sanitaire les éleveurs vont appeler leurs voisins ou les vétérinaires rencontrés lors des formations, comme P. Labre, G. Grosmond ou CT 3.

3.3.2.2. Les référents rencontrés lors de formations organisées par le CIVAM BLE

L'association CIVMA BLE a été créée en 1995, par une dizaine d'agriculteurs pour

promouvoir l'agriculture biologique au Pays Basque et pour *« initier des pratiques nouvelles »* comme nous le rapporte CT 1. Les premières formations en santé animale ont été organisées en 1998 avec Gilles Grosmond. A partir des années 2000, avec l'arrivée d'un animateur spécialisé dans l'élevage, les formations sur la santé animale se sont développées et les intervenants se sont succédés. Les méthodes et les médecines actuellement utilisées dans les élevages rencontrés proviennent exclusivement de ces formations.

Les formations semblent donc être un moyen privilégié pour découvrir de nouvelles façons de soigner et de prévenir les maladies et pour rencontrer les référents en santé animale et trouver des renseignements en cas de problème sanitaire. En cas de souci sanitaire les éleveurs appelaient dans un premier temps l'animateur en élevage pour avoir un conseil. En effet celui-ci est l'interface entre les agriculteurs pour diffuser les remèdes existants. CT 1 diffusait beaucoup d'informations par téléphone.

> *CT 1 : « Et tu peux sur un conseil téléphonique ou comme ça, c'est voilà. Voilà, tu peux le diffuser largement et ça marche assez bien sur pas mal de trucs. Pas sur tout, mais sur un certain nombre de truc on avait des bons résultats. »*

> *CT 1 : « Il y a pas mal d'essais aussi qui ont été fait par les éleveurs et du coup c'est moi qui les … Vu que je voyais après beaucoup d'éleveurs, du coup je centralisais pas mal d'informations, voilà. »*

C'est aujourd'hui moins le cas avec CT 2 qui a pris ses fonctions depuis moins d'un an et qui a moins d'expérience en élevage d'ovins laitiers.

Quand les animateurs de l'association ne peuvent pas renseigner les éleveurs, ils vont appeler les intervenants des formations pour avoir un conseil sur un traitement ou un diagnostic. Par exemple, AGRI 6 a appelé CT 3 pour une brebis qui avait perdu la vue. Celle-ci est venue faire un diagnostic et la brebis a été soignée. CT 3 habitant au Pays Basque, elle est sollicitée par les agriculteurs pour des problèmes qui nécessitent un diagnostic. Le fait qu'elle ne soit pas située trop loin pourrait justifier le fait qu'elle soit une référence importante pour les agriculteurs. Les exploitants peuvent aussi la contacter pour des retours sur les techniques utilisées et sur leur efficacité. Les deux autres vétérinaires cités précédemment (P. Labre et G. Grosmond) sont plutôt appelés pour des avis sur les choix des traitements à base de plantes.

A part l'association CIVAM BLE et CT 3, il n'y a pas de technico-commerciaux ou de techniciens d'autres organismes qui conseillent les éleveurs biologiques enquêtés.

4. Discussion

4.1. Caractérisation de l'échantillon

Le nombre d'entretiens réalisés avec des éleveurs au cours de cette étude est de 8. Ce petit nombre d'enquêtes s'explique par la complexité de la méthode utilisée. En effet les entretiens systémiques et compréhensifs demandent du temps aussi bien pour la maîtrise de la méthode que pour leur réalisation et leur analyse. Malgré cela, l'échantillon est satisfaisant au regard du nombre d'exploitations en ovins laitiers biologiques présentes au Pays Basque, 32 en 2015 (Agence bio, 2016a). De plus, au niveau de la structure juridique, de la main d'œuvre et de la taille du troupeau et des surfaces, les exploitations des agriculteurs enquêtés sont équivalentes aux caractéristiques des élevages ovins laitiers des Pyrénées Atlantiques. Mais elles représentent aussi une diversité de genre, de mode de commercialisation, de races ovines et de systèmes d'activité, nous permettant de voir la diversité des pratiques existantes. En effet, d'après les statistiques de Guicheney et *al*., la majorité des exploitations d'ovins laitiers dans les Pyrénées Atlantiques en 2010 avaient un statut juridique individuel avec un à deux UMO en moyenne. Dans 95% des cas, en 2010, la reprise de l'exploitation était familiale avec un troupeau moyen de 224 brebis laitières, 36 ha de SAU dont 32 ha de SFP soit 90% de la SAU. Par ailleurs, les éleveurs du Pays Basque semblent avoir des niveaux de production plutôt bas. En effet, dans le bassin du Roquefort ou en Bretagne, les cas type d'éleveurs ovins lait montrent une production d'environ 200L/brebis/an contre 108L/brebis/an dans notre échantillon (De Boissieu et *al.*, 2013 ; Lefevre, 2014). Cette différence peut, entre autres, s'expliquer par des races différentes (Lacaune dans les cas types et races locales pour notre échantillon).

Mais notre échantillon représentant un type d'élevage minoritaire, avec de fortes contraintes (élevage en montagne avec une autonomie alimentaire limitée), il ne peut pas être considéré comme représentatif de la population des éleveurs ovins biologiques. De plus, les agriculteurs que nous avons rencontrés s'intéressent à la thématique de la santé animale et participent donc aux formations sur ce thème. Ils sont aussi adhérents au CIVAM BLE. Ce choix des agriculteurs et le manque de connaissance sur les pratiques sanitaires des éleveurs ovin lait conventionnel du Pays Basque, ne nous permet pas de savoir si les pratiques des éleveurs rencontrés sont représentatives des élevages d'ovins laitiers biologiques de la région et si elles différent de celles des éleveurs conventionnels.

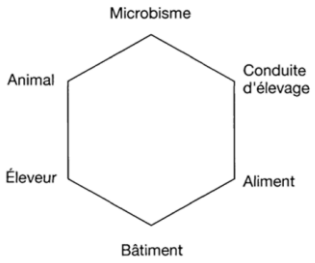


Figure 2 : L'hexagone de l'écopathologie (Marzin, 1994)

4.2. Les pratiques sanitaires des éleveurs ovins lait bios du Pays Basque

Concernant les pratiques sanitaires, les éleveurs d'ovins laitiers bios du Pays Basque ont une gestion globale de la santé animale. En effet, ils ont intégré la gestion sanitaire dans la conduite globale de l'exploitation en essayant au maximum de prévenir l'apparition de maladies, comme c'est, globalement, le cas en élevage de ruminants (Nicourt et Cabaret, 2009 ; Koechlin, 2014 ; Duval et *al.*, 2016b). Le parasitisme constitue leur première préoccupation concernant la santé de leurs animaux, ce qui valide notre première hypothèse, mais elle n'est pas la seule.

Analyser les pratiques selon cette approche globale, qui consiste à prendre en compte les pratiques mises en œuvre par l'éleveur et l'environnement de l'exploitation qui agissent sur la santé du troupeau, a des points communs avec l'écopathologie (Koechlin, 2014). L'écopathologie est l'étude des facteurs qui favorisent l'apparition d'une maladie ou qui affectent la production d'un troupeau (Ganiere et *al.*, 1991). Ces facteurs sont classés en six catégories (figure 2) : l'alimentation, l'animal, les bâtiments, l'éleveur, la conduite de l'élevage et le microbisme de l'exploitation (Marzin, 1994). Une fois ces facteurs identifiés, des protocoles de lutte et de prévention contre le développement de la maladie sont mis en place (Ganiere et *al.*, 1991). Dans notre étude, nous ne nous sommes pas intéressés aux facteurs mais aux pratiques mises en place par les éleveurs pour gérer la santé animale, et nos résultats concordent avec certains facteurs de l'écopathologie comme l'alimentation, la conduite des animaux de renouvellement ou la main d'œuvre présente sur l'exploitation. On observe une diversité de pratiques, ce qui concorde avec l'hypothèse 2, cependant les éleveurs rencontrés partagent des conceptions de la santé et de la manière de la gérer au mieux.

4.2.1. L'importance de l'alimentation

Pour les agriculteurs de notre échantillon, une alimentation de bonne qualité adaptée aux besoins des animaux permet de limiter l'apparition de maladies. Ces éleveurs limitent la quantité d'aliments concentrés et utilisent des compléments alimentaires pour éviter les problèmes sanitaires.

L'importance de l'alimentation dans la santé des animaux n'est pas une notion nouvelle en élevage de ruminants (Koechlin, 2014 ; Duval et *al.*, 2016b). Mais pour les éleveurs rencontrés, il s'agit de l'élément le plus important pour maîtriser la santé de leur troupeau. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les éleveurs peuvent réagir rapidement lorsqu'ils détectent un déséquilibre ou une anomalie (amaigrissement ou isolement d'un animal) durant les soins (traite, nourrissage). Les changements réalisés au niveau de l'alimentation sont intégrés durablement dans les pratiques des éleveurs s'ils n'entraînent pas de surcharge de travail et les effets bénéfiques sont

visibles rapidement, malgré une réorganisation du travail pour les appliquer, comme c'est le cas avec la méthode Obsalim® (Manoli et Hellec, 2017).

4.2.2. La conduite des animaux de renouvellement

C'est un élément important dans la conduite de l'élevage puisqu'il s'agit de l'avenir du troupeau. Une partie des éleveurs que nous avons rencontrés ont donc choisi de laisser les agnelles avec leur mère jusqu'à l'âge de six à sept mois, pour stimuler les défenses immunitaires des jeunes. En particulier, l'acquisition de l'immunité contre les parasites dépend de l'exposition de l'animal au parasite durant sa première année : plus le jeune est exposé, plus son immunité sera bonne (Enderlein, 2002).

Le fait que les agnelles soient avec leur mère permet, d'après les agriculteurs enquêtés, un meilleur apprentissage du pâturage. Cet apprentissage permet aux animaux d'être autonomes rapidement dans les pâtures et de choisir une alimentation adaptée à leurs besoins. Dumont et *al.*, 2001 ont montré que l'apprentissage des habitudes alimentaires se fait par une imitation de la mère. Ainsi les jeunes agneaux vont apprendre quels sont les espèces végétales à pâturer et à choisir des aliments riches en protéines. Ce type d'élevage permet aux agnelles d'être préparées à leur futur conditions d'élevage lorsqu'elles seront en production (Dumont et *al.*, 2001).

4.2.3. La main d'œuvre présente sur l'exploitation

Dans ce paragraphe nous pouvons faire deux constats. Le premier est que la présence d'une femme sur l'exploitation semble favoriser l'utilisation de médecines dites alternatives comme la phytothérapie ou l'homéopathie. Mais il n'y a pas d'étude disponible sur l'influence du genre et l'utilisation des médecines dites alternatives. Par contre, dans la bibliographie nous avons vu que les techniques utilisées dépendaient de l'intérêt de l'exploitant. Il semblerait que, dans notre échantillon, les femmes soient plus intéressées par ces médecines que les hommes.

Dans un second temps, nous constatons que le nombre de personnes présentes et la taille du troupeau a une influence sur les pratiques mises en place sur l'exploitation, notamment dans la gestion du parasitisme. C'est le cas pour le pâturage tournant afin de limiter l'infestation du parasitisme et pour l'utilisation des antiparasitaires allopathiques au sein de notre échantillon. Mais nous n'avons pas pris en compte les autres ateliers qui pourraient être présent sur l'exploitation et ainsi modifier le temps disponible de l'exploitant. Pour analyser ce paramètre, il faudrait une analyse plus poussée avec un échantillon d'éleveurs avec un ou plusieurs ateliers.

Concernant les traitements ciblés, cela demande du temps pour l'observation, la sélection et le traitement des animaux, surtout en élevage ovin où les effectifs sont importants (Cabaret et *al.*, 2009). Ainsi plus il y a de personnes présentes sur la ferme pour s'occuper du troupeau, plus il est facile de mettre en place des traitements ciblés. Ce choix du traitement peut aussi s'expliquer avec la présence de délai d'attente pour les traitements antiparasitaires allopathiques. En effet, quand les brebis en production reçoivent ces produits, le lait ne peut pas être commercialisé. Quand une brebis souffre de parasitisme, les éleveurs préfèrent cibler les traitements pour limiter les pertes de lait.

4.2.4. Des niveaux d'utilisation des traitements antiparasitaires différents

Les niveaux d'utilisation des traitements antiparasitaires ne sont pas quantifiés car les doses administrées aux animaux n'étaient pas demandées aux agriculteurs, mais ils ont été évalués selon les dires des exploitants en fonction du type d'animaux traités. Avec cette qualification, nous avons constaté que les animaux ne sont pas tous traités, avec des différences selon les exploitations. Cela pourrait s'expliquer avec le précédent règlement européen des productions animales biologiques (R.E.P.A.B.) qui était plus strict concernant l'utilisation des traitements antiparasitaires allopathiques. Ce règlement était une base commune aux pays européens qui pouvaient choisir de le renforcer. La France avait choisi de limiter les traitements antiparasitaires allopathiques à trois par an pour les agneaux et à deux par an pour les ovins adultes (Decante et Sans, 2001).

Afin de traiter les ovins contre le parasitisme, les éleveurs se basent soit sur l'importance présumée du parasitisme identifié par leur ressenti, soit sur des analyses coprologiques (Cabaret et *al.*, 2009). C'est pourquoi, quand les éleveurs parlaient d'analyses coprologiques, nous pensions que les traitements allopathiques seraient moins utilisés. Mais dans notre échantillon, il n'y a pas de lien entre l'utilisation des coproscopies et le niveau de traitement allopathique. Cela peut s'expliquer par le fait que c'est une nouvelle pratique pour certaines exploitations et que ce n'est pas encore intégré dans l'approche globale du parasitisme, donc les traitements ne sont pas ajustés en fonction des résultats de l'analyse. En effet, pour réduire l'utilisation des antiparasitaires allopathiques et dans le but de limier les intrants et d'éviter les résistances, l'association CIVAM BLE a proposé cette année, des analyses coprologiques aux éleveurs. Il serait intéressant d'étudier l'intégration de ces analyses dans les pratiques des éleveurs.

4.2.5. Des pratiques adaptées à l'exploitation

De nombreuses médecines alternatives (aromathérapie, phytothérapie, ostéopathie, homéopathie, etc.) ou pratiques de gestion du parasitisme (tableau 6), sont à la disposition des éleveurs. Mais ils n'utilisent sur leur exploitation que ce qui les intéresse (Rhoades, 1994). Par

Tableau 6 : Pratiques pour lutter contre le parasitisme en élevage ovin

Traitements
Traitements antiparasitaires allopathiques
Traitements aromathérapiques ou phytothérapiques
Renforcement de l'immunité
Alimentation : Plantes alicaments ou riches en tannins (Chauvin, 2009 ; Hoste et *al.*, 2013 ; Cabaret, 2017)
Compléments alimentaires : Produits à base de plantes, des vitamines ou des minéraux (Chauvin, 2009 ; Hoste et *al.*, 2013 ; Cabaret, 2017)
Sélection génétique
Gestion du pâturage
Alternance de fauche et de pâture : La fauche permet d'assainir la parcelle en "retirant" les parasites laissant une parcelle quasiment indemne pour les animaux (Cabaret, 2017)
Rotations des parcelles de pâturage : Les parasites se développent mois si les animaux restent moins de deux semaines sur une parcelle (Chauvin, 2009)
Date de sortie des animaux : Une sortie précoce au printemps favorise l'ingestion des larves qui ont survécu pendant l'hiver (Cabaret, 2017)
Chargement : Un chargement élevé favorise une contamination importante des parcelles et donc une infestation importante de l'hôte lors du retour sur la parcelle (Cabaret, 2017)
Pâturage mixte : L'alternance des espèces permet de réduire le nombre de parasites présent sur la parcelle en cassant leur cycle de reproduction car ce ne sont pas les mêmes hôtes (Calmejane, 2003)

ailleurs, en comparaison avec l'écopathologie, les éleveurs n'évoquent pas les bâtiments d'élevage ou l'environnement (le microbisme) de l'exploitation comme un levier d'action dans la gestion sanitaire. Les éleveurs agissent sur les facteurs facilement maîtrisables.

Avant d'adopter une pratique sur l'ensemble de l'exploitation, des essais vont être réalisés sur une partie de la production (Rhoades, 1994). C'est aussi ce que nous remarquons chez les éleveurs rencontrés pour les médecines alternatives. Ces essais permettent de constater l'efficacité de la pratique mais aussi de faire des ajustements pour l'adapter aux conditions structurelles (taille de l'exploitation, ressources disponibles, etc.) et économiques de l'exploitation (Rhoades, 1994 ; Richardson, 2005).

Dans cette partie, nous constatons que les pratiques des éleveurs concernent majoritairement le parasitisme et qu'elles sont adaptées à leur exploitation et à leur façon de travailler, comme nous l'avions supposé dans les hypothèses 1 et 2. De même, ils n'utilisent pas un seul type de méthode ou de médecines dites alternatives pour la gestion sanitaire de leur troupeau, ce qui valide la première partie de l'hypothèse 3. Cependant derrière cette diversité de pratiques, il y a des conceptions partagées de la santé et des pratiques de gestion à mettre en œuvre, qui s'expliquent par l'influence du conseil.

4.3. L'influence des formations organisées par le CIVAM BLE sur ces pratiques

Ce travail nous a permis de comprendre que la CIVAM BLE à une grande influence sur les pratiques de ces adhérents au travers des formations. En effet toutes les médecines et les méthodes dites alternatives utilisées (aromathérapie, phytothérapie, homéopathie, ostéopathie) ont été découvertes lors de formations organisées par l'association. Le but de l'association étant de promouvoir des pratiques innovantes, les formations qu'elle propose ne sont pas disponibles dans d'autres organismes sur ce territoire.

Le fait qu'elle a été créée par et pour des agriculteurs et que ce soit le seul organisme spécialisé en agriculture biologique dans la région, légitime son statut de référence. De plus au Pays Basque, la Chambre d'Agriculture dont le siège est situé à Pau dans le Béarn, n'est pas considéré en tant que référent pour les éleveurs. Ainsi la conseillère en agriculture biologique de la chambre n'intervient pas dans cette région.

Les référents en santé animale au Pays Basque sont peu nombreux. Contrairement aux élevages ovins de l'Aveyron, il n'y a pas de technico-commerciaux ou de techniciens en santé animale au Pays Basque (Le Bris, 2017). Ainsi quand les référents locaux ne peuvent pas répondre aux éleveurs, ceux-ci vont contacter des référents nationaux comme G. Grosmond ou P. Labre. Les éleveurs obtiennent des conseils de différents interlocuteurs qu'ils jugent compétents pour résoudre un problème sanitaire. Ils vont donc combiner les conseils afin d'avoir les meilleurs résultats possibles pour améliorer la santé de leurs animaux, ce qui concorde avec la deuxième partie de l'hypothèse 3.

L'absence d'organismes référents pour les éleveurs d'ovins laitiers bios au Pays Basque et l'exclusivité des formations proposées peut expliquer l'influence du CIVAM BLE sur les pratiques sanitaires des éleveurs.

Conclusion

L'étude menée durant ce stage a porté sur un collectif spécifique d'éleveurs biologiques qui travaillent en relation étroite avec un organisme de développement agricole, le CIVAM BLE. Les pratiques sanitaires de ces éleveurs, principalement orientées vers la gestion du parasitisme, apparaissent diversifiées : elles sont majoritairement liées à l'alimentation, à la conduite des animaux de renouvellement et à la main d'œuvre présente sur l'exploitation. Cependant, cette diversité va de pair avec des représentations partagées de la santé animale et des moyens de la maintenir, comme le fait renforcer l'immunité des animaux ou de « ne pas les pousser » au maximum de leur potentiel de production. Ces conceptions partagées s'expliquent par l'influence centrale d'un acteur du conseil, le CIVAM BLE, qui organise les formations et créé ainsi des liens entre les éleveurs et des référents extérieurs, principalement des vétérinaires ostéopathes et phytothérapeutes, présents ou non sur le territoire. Comme il y a peu de référents en santé animale pour les éleveurs ovins bios de cette région, ils vont se tourner vers l'association CIVAM BLE et les intervenants rencontrés lors de formation quand ils ont besoin d'un conseil en santé animale.

Afin de compléter cette étude, des enquêtes compréhensives et systémiques concernant d'autres catégorie d'éleveurs permettraient d'analyser d'autre mode de gestion sanitaire et de saisir les préoccupations des éleveurs en matière de santé animale ainsi que les points sur lesquels ils sont sensibilisés. En outre si ces enquêtes sont réalisées sur des territoires différents, l'influence des différentes opérations de conseil (formations, conseil individuel, etc.) pourrait être bien caractérisées et ainsi permettre aux acteurs de conseil de mieux cibler leurs interventions auprès des éleveurs, pour mieux les accompagner.

Références bibliographiques

Agence bio, 2016a. Données cheptels département depuis 2011 [En ligne]. Disponible sur http://www.agencebio.org/les-donnees. Consulté le 11.08.2017.

Agence bio, 2016b. La bio en France des producteurs aux consommateurs, les carnets de l'agence bio [enligne]. Disponible sur http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/4_Chiffres/BrochureCC/cc2016_france_1.pdf. Consulté le 25.08.2017.

Anonyme, 2017. Notre fromagerie Basque [en ligne]. Disponible sur http://www.lesbergersdesaintmichel.fr/. Consulté le 22.08.2017.

Bouilhol M., Foessel M., Cabaret J., 2008. Indicateurs du parasitisme chez les ovins viande en élevage biologique : évaluation et avenir. Rencontre Recherche Ruminants, n°15, p92.

Bouy, M., Ruault, C., 2015. Pratiques de santé animale : prévention et approche globale, ce que les enquêtes auprès d'éleveurs nous apprennent. Présenté à : la journée « Santé animale et dynamiques de groupe : une vraie synergie », Paris, le 05.11.2015 [En ligne]. Disponible sur http://www.itab.asso.fr/downloads/synergie/synthese-pratiques-intergroupes.pdf. Consulté le 11.08.2017.

Cabaret J., Benoit M., Laignel G., Nicourt C., 2009. Current management of farms and internal parasites by conventional and organic meat sheep French farmers and acceptance of targeted selective treatments. Veterinary Parasitology, volume 164, p21-29.

Cabaret J., Benoit M., Laignel G., Nicourt C., 2011. Health advisors in organic meat sheep farms : the role of the veterinarians. The Open Veterinary Science Journal, n°5, p7-11.

Cabaret J., Nicourt C., 2009. Les problèmes sanitaires en élevage biologique : réalités, conceptions et pratiques. Inra Productions Animales, n°22, p235-244.

Cabaret J., 2017. Parasitisme interne des ruminants (strongles) et utilisation du pâturage : comment faire durablement bon ménage. Fourrages, 27p, à venir.

Calmejane A., 2003. Intérêt du pâturage mixte entre ovins et bovins dans la gestion du parasitisme digestif en agriculture biologique. Thèse de doctorat de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Toulouse, 106p.

Chauvin A. 2009. Le risque parasitaire au pâturage et sa maitrise. Fourrages, n°199, p255-264.

Conseil de l'Union Européenne. Règlement (CE) n°834/2007 du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n°2092/91. Journal officiel de l'Union européenne L 189 du 20 juillet 2007, 23p.

Conseil de l'Union Européenne. Règlement (CE) n°889/2008 de la commission du 5 septembre 2008 portants les modalités du règlement (CE) n°834/2007 du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques en ce qui concerne la production biologique, l'étiquetage et les contrôles. Journal officiel de l'Union européenne L 250 du 18 septembre 2008, 84p.

De Boissieu C., Morin E., Noubel G., Liquière B., Rivemale N., Murat C., Mathieu J.-C., 2013. Cas-type ovins lait ROQ-08 : Système spécialisé des Causses Nord en agriculture biologique. Réseaux d'élevage pour le conseil et pour la prospective, collection références [en ligne]. Disponible sur http://idele.fr/rss/publication/idelesolr/recommends/cas-type-ovins-lait-roq-08-systeme-specialise-des-causses-nord.html. Consulté le 30.08.2017.

De La Chevrotière C., Moreno C., Jaquiet P., Mandonnet N., 2011. La sélection génétique pour la maîtrise des strongyloses gastro-intestinales des petits ruminants. Inra Productions Animales, n°24, p221-234.

Decante, F., Sans, P., 2001. Le règlement européen des productions animales biologiques : mode d'emploi du R.E.P.A.B. Bulletin des G.T.V., Hors-série élevage et agriculture biologique, p36-46.

Dedieu, B., Faverdin, P., Dourmad, J.-Y., Gibon, A., 2008. Système d'élevage, un concept pour raisonner les transformations de l'élevage. INRA Productions Animales, n°21, p45-58.

Dumont B., Meuret M., Boissy A., Petit M., 2001. Le pâturage vu par l'animal : mécanismes comportementaux et applications en élevage. Fourrages, n°166, p213-238.

Durand N., Mallet C., 2004. Analyse du régime météorologique de la Côte Basque. BRGM/RP52955-FR, 57p, [en ligne]. Disponible sur http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-52955-FR.pdf. Consulté le 19.08.2017.

Duval, J.E., Bareille, N., Fourichon, C., Madouasse, A., Vaarst, M., 2016a. Perceptions of French private veterinary practitioners of their role in organic dairy farms and opportunities to improve their advisory services for organic dairy farmers. Dans : Duval J.E., Herd health advisory services in organic dairy cattle farms, 2016. Thèse de doctorat de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Nantes, p39-62.

Duval, J.E., Bareille, N., Fourichon, C., Madouasse, A., Vaarst, M., 2016b. French organic dairy farmers' perceptions of private veterinary practitioners' role in their farms. Dans : Duval J.E., Herd health advisory services in organic dairy cattle farms, 2016. Thèse de doctorat de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Nantes, p63-86.

Enderlein C., 2002. L'immunité au cours des strongyloses gastro-intestinales des ruminants : étude bibliographique. Thèse de doctorat de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Toulouse, 102p.

Ganiere J.P., Andre-Fontaine G., Drouin P., Faye B., Madec F, Rosner G., Fourichon C., Wang B., Tillon J.P. 1991. L'écopathologie : une méthode d'approche de la santé en élevage. INRA Productions Animales, n°4, p247-256.

Guicheney H., Lafon J.-L., Bonotaux J., 2014. La filière ovin lait en Pyrénées Atlantiques. Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Aquitaine, 17p [en ligne]. Disponible sur https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/21116/1/agr_AQ_dos_filiere_ovin_lait.pdf. Consulté le 19.08.2017.

Hellec F., Manoli C., 2016. Les approches alternatives en santé animale : processus de diffusion dans les élevages laitiers et place de l'expertise. Présenté aux dixièmes journées de recherches en sciences sociales de la SFER les 8 et 9 décembre 2016, Paris, la Défense.

Hoste H., Lefrileux Y., Pommaret A., Koch C., Van Quackebeke E., 1998. Parasitisme des chèvres laitières par des trichostrongles du tube digestif : influence du mode de pâturage et du niveau de production des animaux. Rencontre Recherche Ruminants, n°5, p348.

Hoste H., Manolaraki F., Prache S., Mueller Harvey I., Sotiraki S., 2013. Le sainfoin, un exemple d'alicament, dans la lutte contre les nématodes parasites du tube digestif des ruminants. Dans : INRA et ITAB, Recueil des résumés des présentations du colloque DinAbio 2013, 13-14 novembre 2013, Tour, p137-138.

INAO, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2017. Guide de lecture du REC n°834/2007 et du RCE n°889/2008, version de mars 2017 [en ligne]. Disponible sur http://www.inao.gouv.fr/Espace-professionnel-et-outils/Produire-sous-signes-de-qualite-comment-faire/Guides-pratiques. Consulté le 26.07.2017.

Kaufmann J.C., 1996. L'entretien compréhensif. Edition Nathan Université, Luçon, 128p.

Koechlin H., 2014. Analyse du rôle des groupes d'éleveurs et vétérinaires dans la maitrise de la santé animale. SupAgro, Montpellier, Rapport de stage, 95p.

Labatut J., 2009. Gérer des biens communs : processus de conception et régimes de coopération dans la gestion des ressources génétiques animales. Thèse de doctorat de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, spécialité Sciences de Gestion, Paris, 383p.

Labre P., 2002. Médecines naturelles en élevage. Tome 1 : Homéopathie vétérinaire chez les bovins, ovins et caprins. Editions Formation et édition en médecines naturelles vétérinaires, Collection L'élevage autrement, Avignon, 286p.

Landais, 1992. Les trois pôles des systèmes d'élevage. Les cahiers de l'agriculture, n°32, volume 2, p3-5.

Le Bris T., 2017. Le conseil sanitaire dans les élevages de ruminants biologiques. Ecole Supérieure d'Agronomie, Angers, 172p.

Lefevre C., 2014. Ovins lait, cas concret système. Les fiches techniques du réseau GAB/FNAB, collection élevage, fiche n°14 [en ligne]. Disponible sur http://www.agrobio-bretagne.org/wp-content/uploads/2015/06/FICHE_OVIN_LAIT_DEF.pdf. Consulté le 30.08.2017.

Mage C., 2016. Maladie parasitaire du mouton : prévention, diagnostic et traitement (3ème édition). Editions France agricole, Collection Agriproduction petits ruminants, Paris, 182p

Maigret C., 2016. Chiffres clés 2016, productions ovines lait et viande. Idele, 12p [en ligne]. Disponible sur http://idele.fr/presse/publication/idelesolr/recommends/chiffres-cles-ovins-lait-et-viande-2016.html. Consulté le 19.08.2017.

Manoli C., Hellec F., 2017. Recréer des liens entre l'alimentation et la santé du troupeau. Les usages de la méthode Obsalim® en élevage laitier bovin. Fourrages, 16p, à venir.

Marley C.L., Weller R.F., Neale M., Main D.C.J., Roderick S., Keatinge R., 2010. Aligning health and welfare principles and practice in organic dairy systems: a review. Animal, n°4, volume 2, p259-271.

Marzin P., 1994. Analyse de conceptions d'éleveurs concernant des pratiques sanitaires. Didaskalia, n°4, p39-55.

Mathieu A., Lasseur J., Darré J.-P., 2004. Un projet d'agronomes : accéder aux conceptions des agriculteurs pour comprendre les pratiques. Dans : Darré, J., Mathieu, A., Lasseur, J., 2004. Le sens

des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes. Science Update. INRA Editions, Paris, p19-34.

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 2016. Des aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique [En ligne]. Disponible sur http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/08_aides_a_la_conversion_et_au_maintien_de_lab.pdf. Consulté le 17.08.2017.

Moreno-Romieux C., Sallé G., Jacquiet P., Blanchard A., Chylinski C., Cabaret J., Francois D., Saccareau M., Astruc J.M., Bambou J.C., Mandonnet N. La résistance génétique au parasitisme par les strongles digestifs chez les petits ruminants : un enjeu de durabilité pour les productions à l'herbe, 19p, Non publié.

Nicourt C., Benoit M., Laignel G., Cabaret J., 2009. Approches sanitaires comparées d'éleveurs ovins allaitants biologique et conventionnel. Innovations Agronomiques, n°4, p49-60.

Nicourt, C., Cabaret, J., 2011. Création de normes, innovation sanitaire et éthique des éleveurs ovins bio. Dans : Béguin, P., Dedieu, B., Sabourin, E., 2011. Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation. L'Harmattan, Paris, p85-98.

Orard M., 2013. Etude qualitative des pratiques des éleveurs de bovins laitiers en matière de gestion du parasitisme – Freins et motivations pour des traitements raisonnés. AgroSup, Dijon, Dijon, 55p.

Osty P.L., 1978. L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement. Bulletin technique d'information, n°326, p 43-49.

Pichard G., Sulpice P., 2006. La formation, un moyen pour mettre en mouvement les personnes. Travaux et innovations, n°133, p7-9.

Ravinet N., 2014. Développement de stratégie de maîtrise des strongyloses gastro-intestinales des vaches laitières rationalisant les anthelminthiques. Thèse de doctorat de l'Ecole Nationale Vétérinaire, Nantes, 205p.

Rhoades R., 1994. Le rôle des agriculteurs dans la création de la technologie agricole. Dans : Chambers R., Pacey A., Thrupp L.A., 1994. Les paysans d'abord : les innovations des agriculteurs et la recherche agronomique. CTA, Karthala éditions, Paris, p19-28.

Richardson M., 2005. A la recherche de savoirs perdus ? Expérience, innovation et savoirs incorporés chez les agriculteurs biologiques au Québec. Vertigo, n°1, volume 6 [en ligne]. Disponible sur http://vertigo.revues.org/2926. Consultée le 31.08.2017.

Ruault C., 2006. Le conseil aux agriculteurs « bios » : un analyseur des interrogations et évolutions du conseil en agriculture. Dans : Rémy J., Brives H., Lémery B., 2006. Conseiller en agriculture, Educagri, Dijon, p183-200.

Ruault C., 2015. Le rôle des groupes dans l'évolution des pratiques et la maîtrise de la santé animale. Présenté à : ITAB – Réunion projet Synergies du 03/11/2015 [en ligne]. Disponible sur http://www.itab.asso.fr/downloads/synergie/synthese-roles-groupes.pdf. Consulté le 19.08.2017.

Ruault, C., Bouy M., Experton C., Patout O., Koechlin H., Sergent O., 2016. Groupes d'éleveurs en santé animale et partage des savoirs entre éleveurs biologiques et conventionnels. Innovations Agronomiques, n°51, p89-103.

Sainte-Beuve J., 2010. Etude des déterminants de conversion à l'agriculture biologique et production de références économiques. Ecole Supérieure d'Agronomie, Angers, 142p.

Annexes

Annexe 1 : Grille d'entretien détaillée I

Annexe 2 : Talon sociologique XII

Annexe 3 : Grille d'entretien synthétisée XIV

Annexe 4 : Grille d'analyse pour caractériser l'échantillon XVIII

Annexe 5 : Grille d'analyse pour les pratiques sanitaires des éleveurs XX

Annexe 6 : L'observation, la clé de la détection des maladies XXII

Annexe 7 : Travail Universitaire XXIV

Annexe 1 : Grille d'entretien détaillée

Guide d'entretien éleveurs

Bonjour, je suis actuellement en stage de dernière année d'ingénieur à L'INRA de Mirecourt en Lorraine et en partenariat avec le CIVAM BLE, et j'étudie la place du conseil dans la gestion sanitaire des élevages ovins biologiques. Le but du stage est d'identifier les pratiques d'élevage en lien avec la santé et les professionnels qui vous aident quand vous avez des questions ou des problèmes sanitaires. Ce stage fait partie d'un projet à l'échelle nationale, il est en lien avec l'ITAB. Le but de ce projet est d'étudier les différentes conduites sanitaires en élevage bio des ruminants et le conseil donné aux agriculteurs pour pouvoir améliorer le conseil. Dans cet entretien il y aura une partie ce que vous faites pour gérer la santé de votre troupeau, avec un zoom sur certaines pathologies et une partie plus axées sur les relations avec les conseillers et les formations.

Est-ce que je peux enregistrer l'entretien afin de pouvoir l'analyser ? Il ne sera pas transmis et les données seront anonymes.

- **Présentation de l'exploitation et de l'enquêté**

1. Dans un premier temps, pouvez-vous me présenter/décrire votre exploitation ?

a. Quelles sont les personnes qui travaillent sur votre exploitation ?
   - *Est-ce que tout le monde est polyvalent ou est-ce que certains sont spécialisés dans certaines tâches ?*
   - *Comment est-ce que vous vous répartissez les tâches au sein de l'exploitation ?*
   - *Est-ce que quelqu'un est plus spécialisé en santé ? Si oui plutôt sur quels animaux (les agneaux, les brebis) ?*
   - *Est-ce qu'une personne est plus spécialisée dans l'élevage ? Qui fait la traite ?*

b. Historique : Pouvez-vous me donner les grandes évolutions de la main d'œuvre et de la structure de l'exploitation ?
   - *Quels sont les grands évènements sanitaires qui ont amené des modifications sur l'exploitation ?*

c. Quand êtes-vous passé à l'agriculture biologique ?
   - *Pourquoi ?*
   - *Est-ce que c'était à cause d'un problème sanitaire ?*
   - *Est-ce que vous avez fait des formations en agriculture biologique ?*

d. Adhérez-vous à d'autres cahiers des charges ? *CdC privés en bio comme biocohérence, EHKO (Bio pays basque nord et sud), AOP, Marque Idoki, IGP, label rouge, …*
   - *Si oui pourquoi ?*
   - *Est-ce que cela influence vos pratiques sanitaires ?*
   - *Est-ce que vous avez des contraintes sanitaires plus importantes ?*
   - *Qui vous accompagne dans la gestion simultanée de ces CdC multiples ?*
   - *Comment ?*

2. **Pouvez-vous me présenter votre parcours professionnel ?**
   a. Quel est votre formation ?

   b. Quand vous êtes-vous installé ?
      - *Est-ce que vous travailliez sur l'exploitation avant votre installation ?*

3. **Pouvez-vous me décrire votre cheptel et la conduite de votre troupeau ?**
   a. Quelles sont les espèces animales présentes dans votre exploitation agricole ?
   b. Quelle est votre principale activité ?
      - *Est-ce que vous avez ces différentes espèces pour des raisons sanitaires ?*
      - *Est-ce que vous voyez un effet bénéfique sur la santé de votre troupeau avec la présence de ces espèces ?*
   c. Combien de mouton avez-vous ?
   d. Quel est votre volume de production par brebis *(L ou kg de lait, nombre d'agneau)* ?
   e. Quel est votre taux de renouvellement ? Quels sont vos critères de choix pour les animaux de renouvellement ?
   f. Quel est votre taux de réforme ? Quels sont vos critères de réforme ? Est-ce que vous avez eu des moments de diminution ou d'augmentation de votre troupeau qui vous ont fait modifier ces critères de réforme ?
   g. Quel est votre taux de mortalité des agneaux ?
   h. Quel est votre taux de mortalité des adultes ?
   i. Combien de traitement faites-vous par an et par animal ou sur votre troupeau ?

- **<u>La conduite sanitaire</u>**

Je souhaiterais maintenant comprendre comment ça se passe au niveau de la santé de votre troupeau.

4. **Comment ça se passe au niveau de la santé du troupeau ? Est-ce que vous avez des soucis particuliers ? OU Quels sont vos trois préoccupations majeures en santé animale ?** *parasitisme interne*
   Nom locale de la pathologie et nom utilisé par le vétérinaire ou autre référent

   a. Quels sont les animaux qui sont touchés ? Combien d'animaux sont touchés ? sur l'année par exemple.

   b. Comment votre production est-elle impactée par ces maladies ? *Diminution de la production, limite des ventes.*
      - *Quel est le taux de mortalité de cette maladie ?*

   c. A quels moments est-elle présente sur l'exploitation ?
      - *En hiver quand les animaux sont en bergerie ?*
      - *En été quand les animaux sont au pâturage ?*
      - *Lors de changement de pratiques ?*
        → Pour savoir si la maladie est épisodique ou chronique

d. Depuis combien de temps est-elle présente dans votre troupeau ? Est-ce qu'il y a une raison particulière pendant laquelle cette maladie est apparue ?
→ Pour savoir si la maladie est épisodique ou chronique

e. Qu'est-ce que vous observez chez vos animaux pour détecter des problèmes ? A quel moment ?
- *Est-ce qu'en plus de la traite, il y a des moments particuliers pendant lesquels vous observez vis animaux ?*
- *Pour les jeunes de renouvellement comment faites-vous pour détecter les problèmes ?* → Savoir si l'éleveur à une relation particulière avec ses animaux ou s'il essaye de les domestiquer.
- *Est-ce que vous les observez pendant des moments particuliers ?*
- *Est-ce que vous allez les voir régulièrement ? si oui à quelle fréquence ?*
- *Est-ce qu'elles sont proches de l'exploitation pour pouvoir jeter un coup d'œil facilement et régulièrement ?*
- *Comment avez-vous appris à observer ?*
- *Pour vous, qu'est-ce que c'est un œil d'éleveur ?*

f. Est-ce que certains animaux sont des indicateurs de l'état de santé du troupeau ? *animaux sentinelles*

g. Qu'est ce qui fait que vous allez intervenir sur un animal ? A quel moment allez-vous intervenir ?
- *Est-ce que parfois vous n'intervenez pas ?*
- *Quels sont vos seuils d'intervention ?*

h. Est-ce que vous enregistrez/notez ces observations/mesures/performances ?
- *Si oui où ? Carnet sanitaire, fichier informatique pour suivre la carrière de l'animal*
- *Est-ce que vous les consultez ?*
- *Est-ce que vous les réutilisez ?*

i. Est-ce que vous avez parlé de ce problème de santé avec un voisin ?

5. Qu'est-ce que vous avez changé pour éliminer ou limiter la maladie ? *parasitisme interne*

a. Qu'avez-vous fait pour résoudre ce problème sanitaire ? ou pour réduire son impact ?

- ***Réforme des animaux touchés ou suspects :*** *Quel est votre taux de réforme ? Quels sont vos critères de réforme ? Est-ce que vous les réformez dès qu'ils sont malades ou après plusieurs traitements ? Si après plusieurs traitements au bout de combien ?*
- ***Changement d'alimentation :*** *Est-ce que vous supplémentez en minéraux ? Pour lutter contre quoi ? A quelle période ? Est-ce que vous faites attention aux transitions alimentaires ? Est-ce que vos changements sont dus à des observations chez les animaux ? Méthode Obsalim ?*
- ***Modification des bâtiments :*** *Est-ce que vous avez modifié l'organisation de vos bâtiments ? Est-ce que vous modifiez l'ambiance ? Est-ce que vous avez construit de*

nouveaux bâtiments ? Quand vous louer une bergerie, est ce que vous faites des analyses avant pour connaitre l'ambiance ? (pour les sans terre)

- ***Gestion du pâturage :*** *Est-ce que vous faites- du pâturage tournant ou du pâturage cellulaire ? Quel est votre chargement ? Sur des prairies temporaires, est-ce que vous implantez des espèces prairiales particulières ? Est-ce que vous alternez fauche et pâture sur vos parcelles ? Est-ce que vous épandez le fumier sur les parcelles pâturées ? Est-ce que vous compostez vos effluents ?*
- ***Pâturage mixte :*** *Avec quelles espèces ? Qui passe en premier sur la parcelle ?*
- ***Coproscopie :*** *Qui vous a conseillé d'en faire ? Comment les interprétez-vous ? A quel moment vous intervenez par rapport aux analyses ? A quelle fréquence en faites-vous ? Sur quels animaux les faites-vous ? Combien cela coûte ?*
- ***Autopsie des animaux*** *: Qui pratique l'autopsie ? Qui les interprète ? A quel moment faites-vous des autopsies ? Pour quel type de maladie ? Sur quels animaux ? Qu'est-ce que cela vous apprend ? Combien est ce que cela coute ?*
- ***Vide sanitaire :*** *Est-ce que vous désinfectez le bâtiment ? Est-ce que vous faites quelque chose en particulier ?*
- ***Vaccination :*** *Est-ce que vous vaccinez vos animaux ? Quel type d'animaux ? Contre quelle maladie ?*
- ***Sélection génétique*** *sur des résistances a des maladies ou des animaux qui ont des capacités qui vont influencer la santé. Exemples : bons aplombs pour éviter les boiteries, agnelage facile pour éviter l'intervention de l'Homme …*

6. Quelles sont les actions de prévention que vous mettez en place ? OU Que faites-vous pour éviter cette maladie ? *parasitisme interne*

a. Qu'est ce qui a changé dans vos pratiques suite à cette maladie ?
Réforme des animaux touchés ou suspects, Changement d'alimentation, Modification des bâtiments, Gestion du pâturage, pâturage mixte, Coproscopie, Autopsie des animaux, Vide sanitaire, Vaccination, Sélection génétique, Tonte précoce ou tardive, travail avec un chien de troupeau, Achats d'animaux sain, castration,…

b. Est-ce que vous utilisez des médecines alternatives pour soigner vos animaux avant d'utiliser des antibiotiques ?

c. Est-ce que vous utilisez des médecines alternatives en prévention ? Si oui lesquelles ?
- *Pourquoi avez-vous choisi cette médecine alternative ?*
- *Quand avez-vous commencé à utiliser cette médecine alternative ?*
- *Comment l'avez-vous découverte ?*
- *Avez-vous essayé seul sur votre exploitation ? Sur quoi vous êtes-vous basé pour essayer ? Livres, formation, collègues*
- *Qui vous conseil les remèdes/ formules que vous utilisez ?*
- *Comment vous êtes-vous formé aux médecines alternatives ? Formations, revue de presse, livres, internet, expérimentation maison*
- *Est-ce que vous-étiez la seule personne à être intéressé sur l'exploitation ?*
- *Est-ce que les autres vous ont soutenus dans votre démarche ?*

- *Est-ce que vous devez justifier de l'utilisation de cette médecine alternative auprès du contrôleur bio ? Si oui comment ? → si ordonnance, est-ce que votre vétérinaire est d'accord ou réticent ?*
- *Est-ce que vous notez l'utilisation des médecines alternatives dans le carnet sanitaire de l'élevage ? Pourquoi ?*

d. Vous utilisez *« médecines alternatives nommées précédemment »* sur vos animaux, est-ce que vous en utilisez d'autres ?

7. Est-ce que vous avez d'autres soucis sanitaires ?

a. Quels sont les actions correctrices mise en place ?
b. Quelles sont les actions de prévention mise en place ?
→ *Reprendre les questions 4, 5 et 6.*

Si j'ai bien compris afin de prévenir les problèmes sanitaires vous agissez sur (nommer les pratiques citées aux questions 5 et 6), est-ce que vous faites aussi des autopsies, des modifications de la ration, un vide sanitaire, des vaccinations, des coproscopies, de la sélection d'animaux résistants ?

8. Avez-vous toujours travaillé comme ça pour la conduite sanitaire de votre exploitation depuis que vous êtes en agriculture biologique ? Et avant l'AB ?

9. Qu'est ce qui a changé au niveau de la santé du troupeau, avec le fait de passer au bio ?

a. Quels sont les changements que vous avez apportés ? Pourquoi ? A quelle période ?
b. Est-ce que vous faites moins de traitement systématique ?
c. Est-ce que votre système a évolué ?

10. Lorsque vous êtes confronté à un problème de santé à qui vous en parlez ? *Vétérinaires, contrôle laitier, CA, conseillers laiterie, éleveurs voisins ou retraités, commerciaux, contrôleur bio, ...*
→ questions 15, 16, 18, 19, 21

a. Comment ça se passe ? Par exemple décrivez-moi la dernière visite/ rendez-vous téléphonique.
b. De quoi avez-vous discuté ?
c. A quelle fréquence le contactez-vous ?
d. En êtes-vous satisfait ? → Pas si éleveurs voisins ou retraités
- *Si non : Qu'est-ce que vous aimeriez comme type de conseil ?*

11. Quelles sont les maladies dont vous parlez entre éleveurs ?

a. Quels sont les maladies de la région ?
b. Quelles sont les maladies qui posent le plus de problème dans la région ? Pourquoi ? *Baisse de production, contagion*

12. Qu'est-ce que vous avez modifié dans votre conduite sanitaire dernièrement ? Pourquoi ?

a. Avec qui en avez-vous discuté ?
b. Comment vous êtes-vous renseigné ? *Formations (voir question 22), presse agricole : De quel type ? → nom du journal*

13. **Envisagez-vous d'autres évolutions dans la gestion de la santé de votre troupeau ? Ou qu'est-ce que vous souhaiteriez améliorer ?**
    a. Qu'est-ce qui vous a donné l'idée ? *article dans un journal, conversation avec autre éleveurs, formation proposée*

14. **En conclusion de cette partie pouvez-vous me dire, pour vous, qu'est-ce que des actions de prévention ?**

- **<u>Les relations professionnelles :</u>** *Où va-t-il chercher des informations ou des conseils en cas de problèmes*

Nous venons de parler de la conduite sanitaire de votre troupeau. Maintenant nous allons parler des relations professionnelles. Comme mon stage est réalisé en partenariat avec le CIVAM BLE, nous allons commencer par vos relations avec le CIVAM.

15. **Quand faite-vous appel au conseiller du CIVAM ? Par exemple décrivez-moi la dernière visite/ rendez-vous téléphonique.**
    a. Est-ce que vous discutez de ce qui se passe dans les autres élevages ?
    b. Quels sont les pratiques que vous abordez avec lui ? Est-ce que vous discutez de vos problèmes sanitaires ?
    c. Quelles sont ses recommandations ?
    d. Depuis quand êtes-vous adhérant au CIVAM ?
    e. Pourquoi y avez-vous adhéré ?

16. **A qui d'autre demandez-vous conseil quand vous avez des soucis sanitaires ?** *Vétérinaires, contrôle laitier, CA, conseiller laiterie, éleveurs voisins ou retraités, commerciaux, contrôleur bio, …*
    a. Comment ça se passe ? Par exemple décrivez-moi la dernière visite/ rendez-vous téléphonique.
    b. De quoi avez-vous discuté ?
    c. A quelle fréquence le contactez-vous ?
    d. En êtes-vous satisfait ? → Pas si éleveurs voisins ou retraités
    - *Si non : Qu'est-ce que vous aimeriez comme type de conseil ?*

17. **Pourquoi / Quand faîtes-vous appel au vétérinaire ? Par exemple décrivez-moi la dernière visite.**
    a. Quand le vétérinaire vient est-ce que vous discutez avec lui de ce qu'il fait ?
    b. Est-ce que vous échangez sur ce qu'il a vu dans les autres élevages ?
    c. Est-ce qu'il vient en dehors du bilan sanitaire ? Est-ce que vous lui emmener des animaux au cabinet ?
    d. Comment se déroule la visite sanitaire ?

- *Est-ce que le vétérinaire va voir les animaux ?*
- *Est-ce qu'il fait des recommandations ?*
- *Quelles sont-elles ?*
- *Est-ce que vous les prenez en compte ?*
- *Est-ce que cela vous intéresse ?*
- *Est-ce que le vétérinaire s'intéresse à vos pratiques sanitaires ? Médecines alternatives, gestion agronomique*

e. Est-ce que le vétérinaire vous propose d'autre service ?

- *Si oui, quels sont ces autres services ? Suivi sanitaire, formation à la lecture d'analyse comme la coproscopie, autopsie, visites d'élevage, analyse bactériologique*

18. Est-ce que vous adhérez au contrôle laitier ?

a. Combien de visite avez-vous par an ?
b. Comment se déroule la visite du contrôleur laitier ? Par exemple décrivez-moi la dernière visite
c. Quels sont les pratiques que vous abordez avec lui ? Est-ce que vous discutez de vos problèmes sanitaires ?
d. Quelles sont ses recommandations ? Est-ce que vous les suivez ?
e. Est-ce que vous avez un groupe avec lequel vous comparer vos résultats au sein du contrôle laitier ?
f. A quelle fréquence vous retrouvez-vous ?
g. Qui anime le groupe ? Avez-vous un intervenant extérieur ?
h. Qui est présent ?
i. De quoi discutez-vous ? Est-ce que vous discutez de vos pratiques sanitaires dans ce groupe ? Seulement qualité du lait ou aussi des mammites ?
j. Qu'est-ce que cela vous apporte ?

19. Est-ce que vous acheté des produits minéraux ou à base de plante pour votre troupeau ?

a. Est-ce que celui qui vous vend ces produits, vous conseil ? Si oui sur quoi vous conseille-t-il ?
b. Est-ce que vous discutez de ce que vous faites pour la santé de votre troupeau ?
c. Est-ce que vous discutez de ce qui se passe sur les autres exploitations ?
d. Est-ce qu'il adapte ses conseils et sa gamme de produit en fonction de vos problèmes ou des caractéristiques de votre exploitation ?
e. Quelles sont ses recommandations ? Est-ce que vous les suivez ?

20. Est-ce que vous achetez des aliments ?

a. Est-ce que le marchand d'aliment vous conseil en nutrition ?
b. Est-ce que vous discutez de ce que vous faites pour la santé de votre troupeau ?
c. Est-ce que vous discutez de ce qui se passe sur les autres exploitations ?

d. Est-ce qu'il adapte ses conseils et sa gamme de produit en fonction de vos problèmes ou des caractéristiques de votre exploitation ?
e. Quelles sont ses recommandations ? Est-ce que vous les suivez ?

21. Comment le contrôleur de la certification en bio prend en compte les aspects sanitaires ?

a. Qu'est-ce qu'il va regarder ?
b. Est-ce qu'il fait des recommandations ? Si oui lesquels ou sur quoi ?
c. Est-ce qu'il dit ce que font les autres éleveurs ?

22. Comment vous êtes-vous renseigné avant de passer en bio ?

a. Est-ce que vous êtes allez voir d'autres exploitations en bio avant votre conversion ?
b. Est-ce qu'il y avait des élevages en ovins lait biologique dans la région ? Est-ce que ça a influencé votre conversion ?
c. Est-ce que vous avez travaillé avec ces éleveurs ou est-ce que vous travaillez avec eux actuellement ?
d. Est-ce que vous parlez de vos problèmes sanitaires et des actions correctrices mises en place pour résoudre ces problèmes ?

23. Est-ce que vous travaillez avec d'autres agriculteurs ?

a. Est-ce que vous faites partie d'une CUMA ? Avec qui ?
b. Est-ce que vous avez du matériel en copropriété ? Avec qui ?
c. Est-ce qu'il y a de l'entraide ? Avec qui ? Pour quels travaux ?
d. De quoi discutez-vous avec ces agriculteurs ?
e. Est-ce que vous parlez de vos problèmes sanitaires et des actions correctrices mises en place pour résoudre ces problèmes ?

24. Avec quels agriculteur discutez-vous de la gestion sanitaire de votre troupeau et à quelles occasions ?

a. Est-ce que vous échanger avec des agriculteurs en agriculture conventionnelle ou avec d'autres types de productions sur la conduite sanitaire de votre troupeau ?
b. De quoi/ de quels problèmes de santé parlez-vous ?

25. Est-ce que vous demandez des conseils ou des renseignements à un éleveur en particulier ? Si oui lequel ?

26. Avez-vous parlez de vos pratiques sanitaires autour de vous ?

a. Est-ce que d'autres éleveurs vous demandent des conseils ?
b. Est-ce que certains éleveurs mettent en place des pratiques dont vous avez discutez dans leur exploitation suite à une discussion avec vous ?

27. Participez-vous à d'autres groupes ou des réunions de travail, formel(le)s ou informel(le)s qui se réunissent régulièrement ?

a. Comment ça se passe ?

b. Quels sont les sujets/thèmes abordés ?
c. A quelle fréquence vous retrouvez-vous ?
d. Parlez-vous de vos exploitations ? De vos pratiques sanitaires ?
e. Est-ce que vous êtes encadré par un technicien ?
   - *Si oui : qui anime le groupe ? Avez-vous un intervenant extérieur ?*
f. Qui est présent ?
g. Qu'est-ce que cela vous apporte ?

28. Est-ce que vous allez à des formations organisées par le CIVAM ?

a. Quel est le sujet/ thème de la formation ?
b. Avant de suivre cette formation est ce que vous vous êtes renseigné sur le sujet ? *Livres, internet.* Et après la formation ?

c. Qui suit cette formation dans votre exploitation ?

d. Comment se déroule/passe la formation ?
   - *Est-ce un intervenant extérieur ou quelqu'un de l'organisme ?*
   - *Est-ce que vous échangez avec les autres participants ou est-ce que l'on vous présente un sujet ?*
   - *Où se déroule la formation ? En salle ou dans une exploitation ?*
   - *Est-ce une formation pratique ou théorique ?*

e. Comment avez-vous eu connaissance de la formation ? *journaux techniques, internet, mail, forum, réseaux sociaux*

f. Est-ce que vous suivez cette formation régulièrement ou occasionnellement ?
   - *Depuis combien de temps ?*
   - *Est-ce que vous avez suivi la formation depuis le début ?*
   - *Quand est-ce que les formations autour de ce thème ont commencé ?*
   - *Etes-vous allez à toutes les formations sur ce thème ?*

g. Est-ce se sont toujours les mêmes personnes qui viennent à la formation ?
   - *Est-ce que vous faites partie du groupe de base/ formé à la mise en place des formations ?*
   - *Est-ce que vous connaissez les autres personnes qui vont à la formation ?*
   - *Est-ce que vous avez le temps de vous retrouver entre vous en dehors des formations pour échanger ?*
     - *Si oui de quoi parlez-vous ?*
     - *Si non est ce que cela vous manque ?*
   - *Est-ce que vous avez des échanges en dehors des formations ? Mail, forum.*
     - *Si forum : Quand est ce qu'il a été mis en place ? Qui l'a mis en place ? Qui le gère ? Quels sont les thèmes abordés ? Qui parle de quoi ? Est-ce que vous l'utilisez régulièrement ?*

h. Comment réutilisez-vous ce qui est dit en formation ? Est-ce que vous modifiez ce que l'on vous dit ou est-ce que vous appliquez les conseils/protocoles tel quel ?

i. Est-ce que vous prenez des notes pendant la formation ?
   - *Est-ce que vous remettez vos notes au propres afin que vos associés/ salariés puisse appliquer ce que vous avez appris en formation ou pour pouvoir les réutiliser par la suite ?*

j. Est-ce que vos associés/ salariés sont intéressé par cette formation ?

k. Est-ce que vous expliquez à vos associés/ salariés ce que vous avez appris ?

l. Qu'est-ce que vous avez changé sur votre exploitation suite à cette formation ?

m. Est-ce que vous avez conseillé cette formation à des collègues ?

n. Est-ce que vous suivez d'autres formations avec cet organisme ?

29. Est-ce que vous faites des formations avec d'autres organismes ?
a. Si oui → question 28
b. Si non : Pourquoi ?
   - *si avant ne faisait pas de formation sur le bio ou le sanitaire : Est-ce qu'ils en font maintenant ?*

30. Est-ce que vous utilisez le forum Osagarria lancé en décembre 2015 ?
a. A quelle fréquence ?
b. Pour parler de quels problèmes ?
c. Avec qui ?

31. Est-ce que vous utilisez les réseaux sociaux pour vous former ou échanger sur vos pratiques ?
a. Sur quel réseau social ?
b. Dans quel groupe ?
c. Comment l'avez-vous découvert ?

32. Quelles sont les formations que vous voudriez faire ? Sur quel thème ?

Je pense que nous avons fait le tour. Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter sur la gestion de la santé du troupeau ou sur le conseil en agriculture biologique ?

- **Visite de l'exploitation**

33. Est-ce que vous avez un animal malade dans votre troupeau ?

34. **Pouvez-vous me dire comment vous le distinguer des autres ?**

35. **Est-ce que vous le trouvez calme ? Est-ce que vous le trouvez en bonne santé ? Actuellement comment trouvez-vous votre troupeau ?**

Annexe 2 : Talon sociologique

Renseignements généraux sur l'exploitation (à compléter à la fin de l'entretien)

Enquêté :

36. Age de l'exploitant
37. Niveau de formation
38. Statut familial
39. Adresse/ Localisation géographique
40. Date d'installation : reprise familiale ou hors cadre

Exploitation :

41. Statut juridique : …….
42. Nombre de personne sur l'exploitation : ……..
43. SAU : ……ha dont ……..ha de SFP et ……..ha de culture *(autoconsommation ou vente)* et …….ha d'estives.
44. Assolement :
45. Activités et productions de l'exploitation :
   a. Si plusieurs activités : quel est votre principal atelier de production ?

Historique :

46. Grands évènements marquants depuis l'installation
   a. Fonciers
   b. Bâtiments : *Pourquoi avez-vous fait des travaux/ construction ? → sanitaire*
   c. Personnel
   d. Production : *Diminution ou augmentation du cheptel ? Pourquoi ?*

Production :

47. Niveau de production : *Quel est votre volume de production annuel ? Quel est votre volume de production par brebis ? En kg ou en litre ?*
48. Objectif de production
49. Races
50. Effectifs par catégorie d'animaux (Schéma 1 ci-dessous) :
   a. Agneaux
   b. Agnelles
   c. Antenaises
   d. Brebis
   e. Béliers

Conduite du troupeau :

51. Ration hivernale :
52. Ration estivale : → But : voir le niveau de concentré par tête pour voir si le système est intensif ou non

Répartition des lots sur l'année (Schéma 2 ci-dessous)

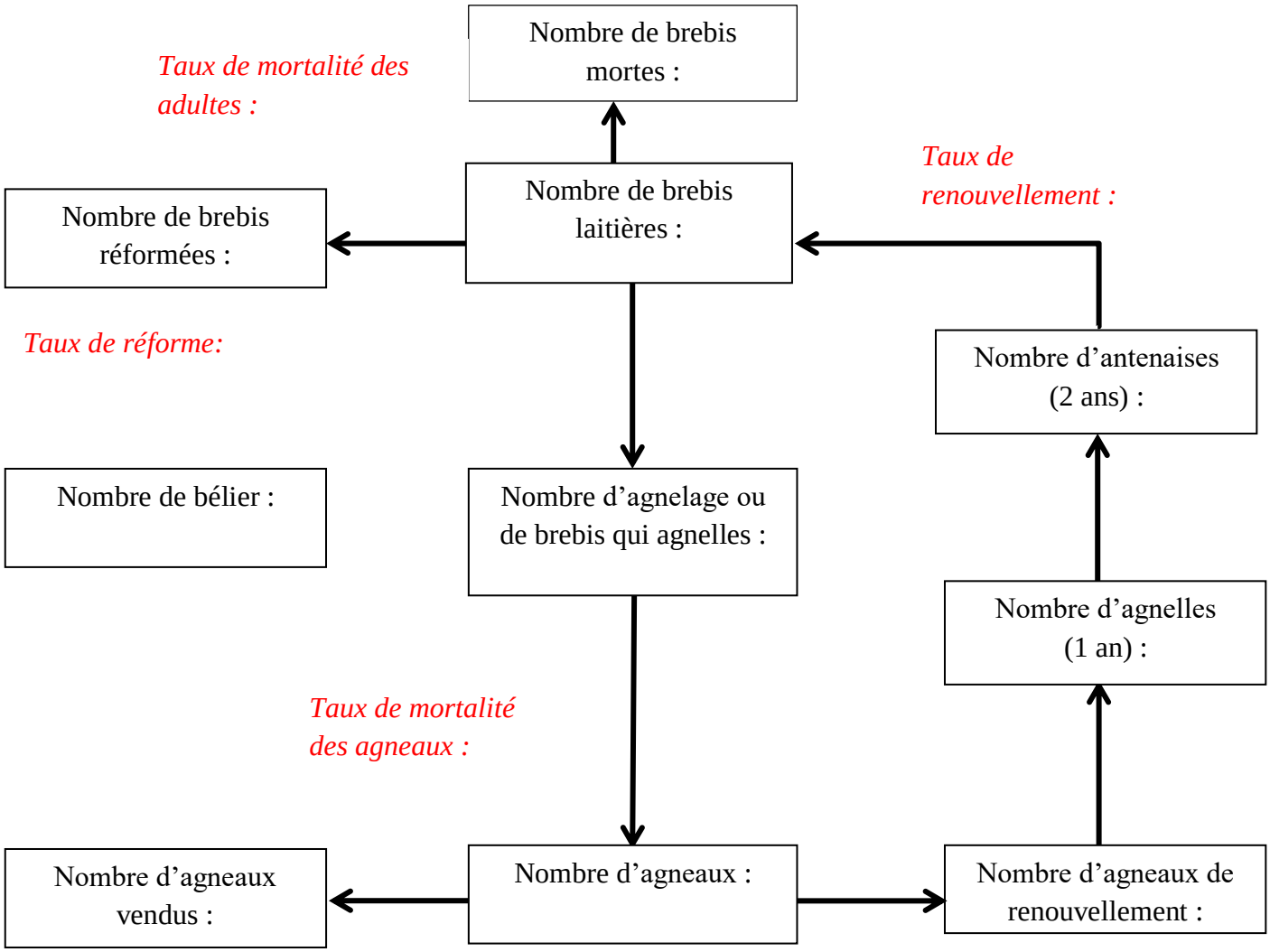


Schéma 1 : Structure du troupeau

Mois	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC

Lot 1	
Lot 2	
Lot 3	
Lot 4	

Schéma 2 : Fonctionnement du troupeau

Légende :

Lu = Lutte ; La = Lactation ; G = Gestation ;
Ag = Agnelage ; S = Sevrage ; T = tarissement

Vert = Pâturage ; Bleu = Bâtiment ; Rouge = Estive

Annexe 3 : Grille d'entretien synthétisée

Guide d'entretien : synthèse

- **Présentation de l'exploitation et de l'enquêté**

53. Dans un premier temps, pouvez-vous me présenter/décrire votre exploitation ?

- ☐ Nombre de personnes qui travaillent sur l'exploitation et qui fait quoi
- ☐ Historique : grands évènements sanitaires, comment se sont-ils résolus et qui les a aidé à les résoudre ?
- ☐ Date de conversion à l'AB et cause
- ☐ Autres cahiers des charges ?

54. Pouvez-vous me présenter votre parcours professionnel ?

- ☐ Formations de l'exploitant avant installation
- ☐ Date installation

55. Pouvez-vous me décrire votre cheptel et la conduite de votre troupeau ?

- ☐ Taux de renouvellement et critères
- ☐ Taux de réforme et critères
- ☐ Taux de mortalité adultes et agneaux et causes
- ☐ Nombre de traitement par an et par animal/troupeau

- **La conduite sanitaire**

56. Comment ça se passe au niveau de la santé du troupeau ? Est-ce que vous avez des soucis particuliers ? OU Quels sont vos trois préoccupations majeures en santé animale ? *parasitisme interne*

- ☐ Animaux touchés : type et nombre
- ☐ Impact sur la production : taux de mortalité
- ☐ Quand est-elle présente ?
- ☐ Depuis quand ?
- ☐ Comment détectez-vous les animaux malades ? Quels sont les signes qui vous alertent ?
- ☐ Qu'est-ce que vous observez chez vos animaux pour détecter des problèmes ? A quel moment ?
- ☐ Est-ce que certains animaux sont des indicateurs de l'état de santé du troupeau ?
- ☐ Qu'est ce qui fait que vous allez intervenir sur un animal ? A quel moment allez-vous intervenir ?
- ☐ Enregistrement des données ?
- ☐ Est-ce que vous en avez discuté avec un voisin ?

57. Qu'est-ce que vous avez fait pour éliminer ou limiter la maladie ? Est-ce que vous avez changé quelque chose pour limiter les problèmes ? *parasitisme interne*

b. Qu'avez-vous fait pour résoudre ce problème sanitaire ? ou pour réduire son impact ?

58. Quelles sont les actions de prévention que vous mettez en place ? OU Que faites-vous pour éviter cette maladie ? *parasitisme interne*

a. Changement de pratiques
b. Est-ce que vous utilisez des médecines alternatives pour soigner vos animaux avant d'utiliser des antibiotiques ?
c. Est-ce que vous utilisez des médecines alternatives en prévention ? Si oui lesquelles ?

- ☐ Pourquoi ?
- ☐ Avec quelle formation, quel conseil, quel renseignement ?
- ☐ Comment ?
- ☐ Avec qui ?

d. Vous utilisez *« médecines alternatives nommées précédemment »* sur vos animaux, est-ce que vous en utilisez d'autres ?

59. Est-ce que vous avez d'autres soucis sanitaires ?

Si j'ai bien compris afin de prévenir les problèmes sanitaires vous agissez sur (nommer les pratiques citées aux questions 5 et 6), est-ce que vous faites aussi des autopsies, des modifications de la ration, un vide sanitaire, des vaccinations, des coproscopies, de la sélection d'animaux résistants ?

60. Qu'est ce qui a changé au niveau de la santé du troupeau, avec le fait de passer au bio ?

61. Qu'est-ce que vous avez modifié dans votre conduite sanitaire dernièrement ? Pourquoi ?

62. Envisagez-vous d'autres évolutions dans la gestion de la santé de votre troupeau ? Ou qu'est-ce que vous souhaiteriez améliorer ?

63. En conclusion de cette partie pouvez-vous me dire, pour vous, comment définiriez-vous les actions de prévention ? C'est quoi pour vous des actions de prévention ?

- **<u>Les relations professionnelles</u>**

64. Quand faite-vous appel au conseiller du CIVAM ? Par exemple décrivez-moi la dernière visite/ rendez-vous téléphonique.

- Thème discussion
- Type de conseil
- Date adhésion et pourquoi

65. A qui d'autre demandez-vous conseil quand vous avez des soucis sanitaires ? *Vétérinaires, contrôle laitier, CA, conseiller laiterie, éleveurs voisins ou retraités, commerciaux, contrôleur bio, autres* → Description visite, discussion, fréquence contact, satisfaction

a. **Pourquoi / Quand faîtes-vous appel au vétérinaire ? Par exemple décrivez-moi la dernière visite.** → Discussion, quand vient-il, déroulement visite sanitaire, autres services

b. **Est-ce que vous adhérez au contrôle laitier ?** Nombre de visite, déroulement visite, discussion, type de conseil, groupe = qui, quand, tous les combien

c. **Est-ce que vous acheté des produits minéraux ou à base de plante pour votre troupeau ?**

Est-ce que celui qui vous vend ces produits, vous conseil ? Si oui sur quoi vous conseille-t-il ? Exemple, thème discussion, type de conseil

d. **Est-ce que vous achetez des aliments ?**

Est-ce que celui qui vous vend ces produits, vous conseil ? Si oui sur quoi vous conseille-t-il ? Exemple, thème discussion, type de conseil

e. **Comment le contrôleur de la certification en bio prend en compte les aspects sanitaires ?** qu'est-ce qu'il regarde ? type de conseil

66. Comment vous êtes-vous renseigné avant de passer en bio ?

67. Est-ce que vous travaillez avec d'autres agriculteurs ?

68. Avec quels agriculteur discutez-vous de la gestion sanitaire de votre troupeau et à quelles occasions ?

69. Est-ce que vous demandez des conseils ou des renseignements à un éleveur en particulier ? Si oui lequel ?

70. Avez-vous parlez de vos pratiques sanitaires autour de vous ?

71. Participez-vous à d'autres groupes ou des réunions de travail, formel(le)s ou informel(le)s qui se réunissent régulièrement ?

72. Est-ce que vous allez à des formations organisées par le CIVAM ?

a. Quel est le sujet/ thème de la formation ?
b. Comment se déroule/passe la formation ?
c. Comment avez-vous eu connaissance de la formation ?
d. Est-ce se sont toujours les mêmes personnes qui viennent à la formation ?
e. Comment réutilisez-vous ce qui est dit en formation ? Est-ce que vous modifiez ce que l'on vous dit ou est-ce que vous appliquez les conseils/protocoles tel quel ?
f. Est-ce que vos associés/ salariés sont intéressé par cette formation ?

Qu'est-ce que vous avez changé sur votre exploitation suite à cette formation ?

73. Est-ce que vous faites des formations avec d'autres organismes ?

74. Quelles sont les formations que vous voudriez faire ? Sur quel thème ?

75. Est-ce que vous utilisez le forum Osagarria lancé en décembre 2015 ?

76. Est-ce que vous utilisez les réseaux sociaux pour vous former ou échanger sur vos pratiques ?

Je pense que nous avons fait le tour. Est-ce que vous avez quelque chose à ajouter sur la gestion de la santé du troupeau ou sur le conseil en agriculture biologique ?

- **Visite de l'exploitation**

77. Est-ce que vous avez un animal malade dans votre troupeau ?

78. Pouvez-vous me dire comment vous le distinguer des autres ?

79. Est-ce que vous le trouvez calme ? Est-ce que vous le trouvez en bonne santé ? Actuellement comment trouvez-vous votre troupeau ?

Annexe 4 : Grille d'analyse pour caractériser l'échantillon (Partie 1)

Exploitation Etudiée	Exploitation								Enquêté			
	SAU (ha)	SFP (ha)	UMO	Statut exploitation	Date conversion à l'AB	Autres cahiers des charges	Transhumance	Transformation fromagère	Sexe	Date installation	Reprise Familliale ou Hors-cadre	Formation avant installation
AGRI 3	38	33,5	2	GAEC	2000	Ossau-Iraty ; Label Rouge Agneaux de lait des Pyrénées	Non	Non	Femme	2016	Familiale	BTS ACSE et diplôme de coordinatrice de programme de développement rural
AGRI 2	35	35	1	Individuel	2000	Ossau-Iraty ; Label Rouge Agneaux de lait des Pyrénées	Oui	Non (en projet)	Homme	1997	Familiale	BTA

Légende : AB : Agriculture Biologique ; BTA : Baccalauréat Technique Agricole ; BTS ACSE : Brevet de Technicien Supérieur Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole ; GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun ; ha : hectare ; UMO : SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface fourragère Principale ; Unité de Main d'œuvre

Grille d’analyse pour caractériser l’échantillon (Partie 2)

Cheptel													Exploitation Etudiée
Espèces présentes	Nombre de béliers	Nombre de brebis	Race	Volume de production	Volume de production par brebis	Taux de renouvellement	Critères de renouvellement	Taux de réforme	Critères de réforme	Ration hivernale	Ration estivale	Autonomie alimentaire	
Ovins Lait	25	350	Manech tête Rousse	35000	100	2017 : 20% et avant 14%	Contrôle laitier maison et fait un classement des brebis en lactation et garde les femelles des meilleures brebis	9%	Perte d'un quartier, âge,	300g de foin, 800g de regain, 520g de luzerne déshydratée, 300g de concentré, 3h de pâture	Pâture plus foin en complément et 150g de concentré	Achat luzerne déshydratée et d'orge	AGRI 3
Ovins Lait	7	210	Basco-Béarnaise	15000	71	15 à 20%	Si agnelles belles, adapté à son exploitation, en forme si elles plaisent	15 à 20%	Vieillesse, perte de quartier	1/4 de foin, 3/4 de regain, 300 à 400g de céréales, 40 à 50g de soja ou 500g de luzerne déshydratée	Montagne	Achat de céréales, luzerne déshydratée	AGRI 2

Annexe 5 : Grille d'analyse pour les pratiques sanitaire des éleveurs (Partie 1)

Exploitation étudiée	Taux de mortalité adulte	Cause de mortalité	Taux de mortalité agneaux	Cause de mortalité	Maladies évoquées par l'éleveur	Maladies qui préoccupent l'éleveur	Détection des maladies			Pratiques pour éviter les maladies		
							Pratiques de surveillance	Moment d'observation des animaux	Caractéristiques d'observation	Alimentaire	Pâturage	Autres
AGRI 1	9%	Vieillesse, accidents, entéro, mammites (gangreneuse)			Cryptosporidiose (diarrhée néonatale) ; Ehrlichiose (primipare les plus touchées, en transhumance, tiques) ; Piétin ; Mammites ; Border disease (rien de fait contre)	Strongles Gastro intestinaux	Coproscopie : deux par an, printemps et automne	Pendant le soins, traite, en bergerie (hiver), prairie ; Moment de la mise bas (critique)	Etat corporel, brebis devant ou derrière dans le troupeau, oreilles basses ; Fièvre, museau gonflé, croûtes dans les jambes (ehrlichiose)	Alimentation équilibrée en prenant en compte les particularités des saisons (piétin)	Pâturage (parasitisme)	Augmenter l'immunité (ehrlichiose)
							Pas de vaccins			Ordre de distribution des fourrages selon Obsalim®		Demi sevrage pour une partie de ses agnelles (augmentation de la résistance des animaux)
AGRI 5	5%	Tiques (montagne)	3%	Accidents (étouffé ou écrasé par la mère)	Mammites ; Diarrhée des agneaux	Aucune (pas de soucis sanitaire)	2 Coproscopies avec BLE				Ne peut pas faire de pâturage tournant car pas adapter à son système	Semi-sevrage des agnelles de renouvellement
							Analyse de lait avec le conseiller de la laiterie pour surveiller les taux					Transhumance des brebis et des agnelles pour nettoyer les animaux du parasitisme
							Traite à la main					

Annexe 5 : Grille d'analyse pour les pratiques sanitaire des éleveurs (Partie 2)

EA	Médecines administrées					Enregistrement des données	Autres
	Chimique	Aromathérapie	Phytothérapie	Homéo	Autres		
AGRI 1	Antiinflammatoires, antibiotiques (quand l'animal de ne va vraiment pas bien)	Huiles essentielles : mélange fait du Comptoir et ensuite de Gentiana : PS4	Bassine à base de plante (formule toute prête du Comptoir des plantes)	A fait une formation mais ne l'utilise pas : trop complexe	Changement de régime alimentaire (au foin quand diarrhée)	Non	Augmentation de la résistance des animaux avec du demi sevrage pour une partie de ses agnelles
					Autopsie quelques fois, pour regarder le foie des animaux : douve et strongles gastro-intestinaux		1 césarienne il y a deux ans
		Huiles essentielles : des essais différents selon les bergers	Traitements, à base de plante du Comptoir, tous les deux ans (prévention pour le parasitisme)		Zinc, cuivre, parage		Pas de BSE donc pas de vétérinaire référent pour la vente de médicaments
					Chlorure de magnésium, tarissement		Analyses de laine dans le passé avec Grosmond
					Isothérapie (illégale en France)		Recherche d'animaux rustique et indépendant
AGRI 5		Mélange de trois à quatre huiles essentielles donné par CT 1 (diarrhée des agneaux)	Utilisation de produits à base de plantes broyées (Grosmond et Labre) pour la préparation à l'agnelage et renforcement de l'immunité	A fait une formation mais ne l'utilise pas : trop complexe	Protocole ostéopathie		Analyses de laine dans le passé avec Grosmond
					Argile (mammites)		Analyse de sol et de lait dans le passé avec Herody pour voir les carences

Annexe 6 : L'observation, la clé de la détection des maladies

Les agriculteurs enquêtés n'ont pas de temps dédié uniquement à l'observation des animaux. Il s'agit d'une action quotidienne réalisée dès que l'éleveur est au contact de ses animaux. Malgré cela nous pouvons distinguer deux temps clés, dans la journée, pour observer les animaux. Le premier, qui concerne cinq éleveurs (AGRI 1, AGRI 4, AGRI 5, AGRI 7, AGRI 8), est la traite. En effet ces éleveurs en parlent comme un moment privilégié pour regarder leurs brebis. Puis quatre éleveurs (AGRI 1, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 6) évoquent ensuite le moment des soins (alimentation, paillage) comme une occasion de regarder les animaux :

AGRI 3 : « Quand on leur met le …, quand on leur met le repas quoi. Après le repas c'est vrai que c'est soit un moment où on regarde les animaux, quoi, en fait. Aussi souvent après, pendant l'agnelage tout ça, après les tétés, par exemple, des agneaux. »

AGRI 4 : « Après la traite souvent, enfin l'hiver en tout cas, quand on distribue le foin après la traite, là j'aime bien rester un moment à les regarder. Quand elles mâchent le foin. Là on voit vite si y en a qui ne sont pas bien. Le matin aussi. »

AGRI 5 : « Comme je trais à la main, je vois de suite …, je connais les brebis par cœur, donc voilà pfff … »

AGRI 6 : « c'est en contact avec le troupeau. Oui, c'est mon mari qui fait la traite, moi je … enfin je donne à manger, je mets la paille, donc je circule. Je suis au milieu donc voilà, c'est … C'est là que je les observe. »

Dans notre échantillon, la surveillance des animaux est privilégiée et facilitée quand les animaux sont dans les bâtiments (AGRI 1, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 6, AGRI 7), lors de périodes critiques comme les agnelages (AGRI 1, AGRI 3) ou encore pendant certaines manipulations sur le troupeau comme la tonte (AGRI 3, AGRI 7).

AGRI 3 : « On les a tondues hier matin, et elles avaient, elles étaient, elles sont en bon état physique pour l'instant, mais beaucoup de diarrhée quoi. »

AGRI 7 : « C'est bien la tonte parce que vraiment on s'aperçoit si elles sont en état, pas en état. Comment elles sont. Et cette année elles sont assez bien. »

Le signe le plus rapporté par les exploitants pour évaluer la santé d'un mouton est son attitude. En effet, tous sauf AGRI 5 associent la présence d'une maladie à des animaux mornes, tristes, abattus et à l'écart du troupeau :

AGRI 2 : « Bon de manière c'est quand il y a un animal qui s'isole ou qui commence un peu à trainer à l'arrière, qui … c'est des signes, après il y a des signes. »

AGRI 4 : « A la vue ça se voit. Quand elles ne sont pas bien ça se voit. […] Elles sont tristes, elles sont abattues, elles ont le poil de la tête tout hérissé. »

AGRI 6 : « On voit de suite si … c'est comme une personne. Je vois de suite si elles vont bien ou pas. Elles ont souvent les oreilles qui tombent, elles sont tristes. »

AGRI 8 : « Le comportement, déjà le comportement voir … Reconnaitre une bête malade, déjà c'est facile quand même sur le troupeau. On voit elle reste un peu à part des autres. »

Mais ce n'est pas le seul élément observé. Six éleveurs (AGRI 1, AGRI 3, AGRI 4, AGRI 6, AGRI 7, AGRI 8) regardent aussi l'état corporel des animaux. La présence d'une pathologie est associée à un manque d'état corporel (amaigrissement, brebis creuses). Le troisième facteur d'observation, qui est peu dissociable du précèdent, est la rumination et l'alimentation comme l'évoquent cinq éleveurs (AGRI 3, AGRI 4, AGRI 6, AGRI 7, AGRI 8) :

AGRI 4 : « Enfin ça se voit elles sont tristes, elles sont creuses. Ça se voit qu'elles n'ont pas mangé. »

Quand l'animal ne mange pas ou ne rumine pas, les agriculteurs constatent un amaigrissement de l'animal. De manière générale, les éleveurs observent l'animal dans son ensemble et non des signes particuliers pour repérer la présence d'une maladie ou d'un déséquilibre. Par contre les cinq éleveurs (AGRI 1, AGRI 2, AGRI 3, AGRI 7, AGRI 8) qui ont suivi la formation Obsalim® utilisent les points d'observation de cette méthode : état des crottes, comportement du troupeau, observation des yeux et de la laine, pour voir les déséquilibres alimentaires. Mais seulement trois éleveurs (AGRI 1, AGRI 7, AGRI 8) utilisent la méthode Obsalim® pour réajuster la ration en fonction de leurs observations.

Pour des pathologies particulières, les éleveurs connaissent les symptômes associés car se sont, soit des maladies courantes (AGRI 2, AGRI 7), soit des maladies qui sont déjà apparues dans le passé sur l'exploitation (AGRI 6) comme par exemple l'erlichiose, la douve ou les mammites.

AGRI 7 : « Bé il y a un paquet de maladie d'ailleurs qui sont très commune et … et on n'a pas forcément besoin du véto derrière pour nous dire bé c'est ça. »

Annexe 5 : Travail universitaire

L'auteur (étudiant) : Douine Claire

L'enseignant référent : Gaillard Claire

- ○ Stage ouvrier - spécialité agroalimentaire
- ○ Stage à l'international - spécialité agronomie
- ○ Stage à l'international - spécialité agroalimentaire
- ◉ Stage de fin d'études

1 S'il s'agit de votre mémoire de fin d'études, précisez :

- ○ Diplôme : Ingénieur d'AgroSup Dijon par la voie de la formation initiale
- ◉ Diplôme : Ingénieur d'AgroSup Dijon par la voie de la formation continue

2 Précisez votre dominante d'approf.

- ○ AE : agronomie et environnement
- ◉ IDE : ingénierie de l'élevage
- ○ SOFEAA : stratégie et organisation des filières et des entreprises agricoles et
- ○ ATD : agriculture, territoire, développement
- ○ MSI : management des systèmes d'informations
- ○ QLP : qualipack
- ○ CPA : conception des produits alimentaires
- ○ MIB : microbiologie industrielle et biotechnologie
- ○ STEA : sciences et techniques des équipements agricoles (+ ISEAE)
- ○ FQA : formulation et qualités des aliments
- ○ NSA : NutriSensAs

Nb. de pages : Cliquez ici pour taper du texte. Année de soutenance : 2017

Organisme d'accueil : Unité SAD-ASTER, INRA

Adresse : 662 Avenue Louis Buffet, 88500 Mirecourt

Tuteur de stage, nom, prénom : Hellec Florence et Manoli Claire

Résumé :

Pour gérer la santé de leur troupeau, les éleveurs biologiques de bovins et d'ovins allaitants ont une approche multifactorielle de la santé animale, créée à partir de leur expérience. Afin d'améliorer leur système ou d'innover, ces éleveurs vont se tourner vers des formations, des groupes d'échanges ou des professionnels de la santé animale pour avoir des conseils ou acquérir de nouvelles compétences. Nous, nous sommes donc demandé quelles sont les pratiques sanitaires des éleveurs ovins laitiers biologiques au Pays Basque et comment ces éleveurs intègrent les conseils et les formations dans leurs pratiques sanitaires. Afin de répondre à ces problématiques, des entretiens avec une approche compréhensive et systémique, prenant en compte la diversité des systèmes d'élevages et permettant de comprendre les pratiques utilisées dans la gestion sanitaire des éleveurs, ont été réalisés auprès de huit éleveurs du Pays Basque. Les pratiques des éleveurs basques sont majoritairement liées à l'alimentation, à la conduite des animaux de renouvellement, à la main d'œuvre présente sur l'exploitation et au parasitisme. De plus, comme ils ont peu de référent en santé animale, ils vont se tourner vers l'association CIVAM BLE et les intervenants rencontrés lors de formation quand ils ont besoins d'un conseil. Pour mieux comprendre les enjeux de la filière ovine laitière biologique, une étude complémentaire serait nécessaire.

5 Mots-clés :

élevage laitier ; enquête qualitative ; formations ; parasitisme ; pratiques agricoles

Abstract :

Organic livestock farmers use a multifaceted approach to animal health, based on their experience. To improve their system or innovate, farmers join discussion groups or they undergo training or ask animal health professionals for advice or to gain new skills. This study analyzed animal health management in dairy sheep flocks in the Pays Basque region and how breeders integrate advice and training into their flock health regime. Comprehensive and systematic interviews were conducted with eight farmers in the pays Basque region, to study the diversity of livestock systems and to understand the various practices used to manage animal health. Basque farmers primary health management concern included feeding, replacement animal breeding, personal work on the farm and parasitism. These farmers had typically less access to advisors however they access advice from the CIVAM BLE association and animal health professionals met during training. Future research on this area should seek to better understand the challenges based at dairy sheep farmers.

5 Key words :

dairy livestock; qualitative study; training; parasitism; agricultural practices

Confidentialité du travail universitaire

○ oui ◉ non

Si oui, précisez la durée :

○ définitive ○ 1 an ○ 5 ans ○ 10 ans

◉ autre durée à préciser

Signature du tuteur de stage (facultatif),

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AgroSup Dijon.

Engagement de non-plagiat

Par la présente, je soussigné(e) Douine Claire, certifie avoir rédigé ce manuscrit dans le respect des règles de la propriété intellectuelle.

Je ne me suis basé(e) sur aucune autre source que celles mentionnées et citées dans le manuscrit. Ce travail ne comporte pas de plagiat.

Lieu, Date et Signature de l'étudiant

Mirecourt, le 01/09/2017

